

MEMORIAL

Journal Officiel
du Grand-Duché de
Luxembourg



MEMORIAL

Amtsblatt
des Großherzogtums
Luxemburg

RECUEIL DES SOCIÉTÉS ET ASSOCIATIONS

Le présent recueil contient les publications prévues par la loi modifiée du 10 août 1915 concernant les sociétés commerciales et par la loi modifiée du 21 avril 1928 sur les associations et les fondations sans but lucratif.

C — N° 231

3 février 2010

SOMMAIRE

Ability Elsdorf Retail S.à r.l.	11065	Lützingen S.A.	11062
Ability Lubeck Retail Holdings S.à r.l.	11065	MD Information Service (Luxembourg) S.à r.l.	11051
Ability Lubeck Retail S.à r.l.	11073	Mercure International S.A.	11063
Ability m3 Holdings S.à r.l.	11073	Midilux Holdings S.A.	11063
Ability m3 S.à.r.l.	11073	M.V.S.F. Spf S.A.	11062
Ability Rostock Retail S.à r.l.	11073	Navilux Management S.à r.l.	11075
Berkeley Holdings (Luxembourg) S.A. ...	11074	Navron Holdings S.à r.l.	11064
Chrono Invest S.A.	11063	Noch Mal Eins A.G.	11063
CSC Computer Sciences International S.à.r.l.	11081	Novacap Luxembourg (Participation 1) S.C.A.	11063
Delyard S.à r.l.	11087	Nude S.à r.l.	11051
Ellingen Participations S.A.	11052	OSS CCS III S.à.r.l.	11081
Ellingen Participations S.A.	11052	ProLogis UK CCLX S.à r.l.	11042
European Hotel S.A.	11075	ProLogis UK CCLXV S.à r.l.	11042
Helbra Investments S.A.	11074	PS Luxembourg S.à r.l.	11042
HR Consulting S.A.	11064	Rachow S.A.	11050
HR Consulting S.A.	11075	RPS FinCo SCA	11052
HR Consulting S.A.	11075	SBRE RR Commercial Prop S.à r.l.	11088
HR Consulting S.A.	11051	SBRE RR Holdco S.à r.l.	11081
HR Consulting S.A.	11075	SBRE RR Resi Prop S.à r.l.	11081
Igloo S.A.	11064	SBRE RR Retail Prop S.à r.l.	11088
Isabeau S.A.	11088	Stefana S.A.	11073
I.S.A. International Sales Advising Company	11064	Tommy Hilfiger Holding S.à.r.l.	11065
KPI Residential Property 19 S.à.r.l.	11088	Travel Tourism Investments S.A.	11074
Leadership Institute GmbH	11088	ViVa Partners S.à r.l.	11065
Leonard Finance S.A.	11052	Wert Investment Holdings S.à r.l.	11076
Lucis S.A.	11062	Winchester Heddon Holdco S.à r.l.	11081

ProLogis UK CCLX S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Capital social: GBP 10.000,00.

Siège social: L-1930 Luxembourg, 34-38, avenue de la Liberté.

R.C.S. Luxembourg B 133.260.

Il résulte d'une décision du gérant du 5 août 2009 que les décisions suivantes ont été prises:

1) Le siège social de la société, actuellement situé au 18, boulevard Royal, L-2449 Luxembourg, est transféré au 34-38, avenue de la Liberté, L-1930 Luxembourg, et ce, avec effet au 5 août 2009.

2) Le siège social de l'associé et/ou de l'administrateur, a/ont été transféré/s du 18, boulevard Royal, L-2449 Luxembourg, au 34-38, avenue de la Liberté, L-1930 Luxembourg, et ce, avec effet au 5 août 2009.

Luxembourg, le 5 août 2009.

Pour la société

ProLogis Directorship S.à r.l.

Représentée par Gareth Alan Gregory

Référence de publication: 2010009297/17.

(100001690) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 6 janvier 2010.

ProLogis UK CCLXV S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Capital social: GBP 10.000,00.

Siège social: L-1930 Luxembourg, 34-38, avenue de la Liberté.

R.C.S. Luxembourg B 133.303.

Il résulte d'une décision du gérant du 5 août 2009 que les décisions suivantes ont été prises:

1) Le siège social de la société, actuellement situé au 18, boulevard Royal, L-2449 Luxembourg, est transféré au 34-38, avenue de la Liberté, L-1930 Luxembourg, et ce, avec effet au 5 août 2009.

2) Le siège social de l'associé et/ou de l'administrateur, a/ont été transféré/s du 18, boulevard Royal, L-2449 Luxembourg, au 34-38, avenue de la Liberté, L-1930 Luxembourg, et ce, avec effet au 5 août 2009.

Luxembourg, le 5 août 2009.

Pour la société

ProLogis Directorship S.à r.l.

Représentée par Gareth Alan Gregory

Référence de publication: 2010009300/17.

(100001707) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 6 janvier 2010.

PS Luxembourg S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Capital social: EUR 12.500,00.

Siège social: L-2134 Luxembourg, 58, rue Charles Martel.

R.C.S. Luxembourg B 150.360.

STATUTES

In the year two thousand and nine, on the seventeenth of December.

Before Maître Martine Schaeffer, notary residing in Luxembourg.

There appeared:

Andrew Ferenc Majlath, born on 21 April 1964 in Hitchin, United Kingdom, having its address at Ordogarok U. 130, Budapest 1029, Hungary, here represented by Keimpe Reitsma, with professional address at 58, rue Charles Martel, by virtue of a proxy given in Budapest, on 10 December 2009.

The said proxy, after having been signed "ne varietur" by the appearing party and the undersigned notary, will remain annexed to the present deed for the purpose of registration.

Such appearing party, represented as stated here-above, has requested the undersigned notary, to state as follows the articles of association of a private limited liability company (société à responsabilité limitée), which is hereby incorporated:

I. Name - Registered office - Object - Duration

1. Name. There is formed a private limited liability company (société à responsabilité limitée) under the name "PS Luxembourg S.à r.l."(hereafter the Company), which will be governed by the laws of Luxembourg, in particular by the

law dated 10 August 1915 on commercial companies, as amended (hereafter the Law), as well as by the present articles of association (hereafter the Articles).

2. Registered office.

2.1 The registered office of the Company is established in Luxembourg-City, Grand Duchy of Luxembourg. It may be transferred within the boundaries of the municipality by a resolution of the single manager, or as the case may be, by the board of managers of the Company. The registered office may further be transferred to any other place in the Grand Duchy of Luxembourg by means of a resolution of the single shareholder or the general meeting of shareholders adopted in the manner required for the amendment of the Articles.

2.2 Branches, subsidiaries or other offices may be established either in the Grand Duchy of Luxembourg or abroad by a resolution of the single manager, or as the case may be, the board of managers of the Company. Where the single manager or the board of managers of the Company determines that extraordinary political or military developments or events have occurred or are imminent and that these developments or events would interfere with the normal activities of the Company at its registered office, or with the ease of communication between such office and persons abroad, the registered office may be temporarily transferred abroad until the complete cessation of these extraordinary circumstances. Such temporary measures shall have no effect on the nationality of the Company, which, notwithstanding the temporary transfer of its registered office, will remain a Luxembourg incorporated company.

3. Object.

3.1 The object of the Company is the acquisition of participations, in Luxembourg or abroad, in any companies or enterprises in any form whatsoever and the management of such participations. The Company may in particular acquire by subscription, purchase, and exchange or in any other manner any stock, shares and other participation securities, bonds, debentures, certificates of deposit and other debt instruments and more generally any securities and financial instruments issued by any public or private entity whatsoever. It may participate in the creation, development, management and control of any company or enterprise. The Company shall be considered as a "Société de Participations Financières" according to the applicable provisions.

3.2 It may further invest in the acquisition and management of a portfolio of patents or other intellectual property rights of any nature or origin whatsoever.

3.3 The Company may borrow in any form except by way of public offer. It may issue, by way of private placement only, notes, bonds and debentures and any kind of debt and/or equity securities. The Company may lend funds including, without limitation, the proceeds of any borrowings and/or issues of debt or equity securities to its subsidiaries, affiliated companies and/or any other companies in which it has a direct or indirect interest to the extent permitted under Luxembourg law. The Company may also give guarantees and pledge, transfer, encumber or otherwise create and grant security over all or over some of its assets to guarantee its own obligations and undertakings and/or obligations and undertakings of any other company, and, generally, for its own benefit and/or the benefit of any other company or person.

3.4 The Company may generally employ any techniques and instruments relating to its investments for the purpose of their efficient management, including techniques and instruments designed to protect the Company against credit, currency exchange, interest rate risks and other risks.

3.5 The Company may buy, sell, exchange, finance, lease, improve, demolish, construct for its own account, develop, divide and manage any real estate. It may further execute all works of renovations and transformations as well as the maintenance of these assets.

3.6 The Company may carry out any commercial, financial or industrial operations and any transactions with respect to real estate or movable property, which directly or indirectly favour or relate to its object.

4. Duration.

4.1 The Company is formed for an unlimited period of time.

4.2 The Company shall not be dissolved by reason of the death, suspension of civil rights, incapacity, insolvency, bankruptcy or any similar event affecting one or several of the shareholders.

II. Capital - Shares

5. Capital.

5.1 The Company's corporate capital is fixed at twelve thousand and five hundred euro (EUR 12,500) represented by five hundred (500) shares in registered form with a par value of twenty-five euro (EUR 25) each, all subscribed and fully paid-up.

5.2 The share capital of the Company may be increased or reduced in one or several times by a resolution of the single shareholder or, as the case may be, by the general meeting of shareholders, adopted in the manner required for the amendment of the Articles.

6. Shares.

6.1 Each share entitles the holder to a fraction of the corporate assets and profits of the Company in direct proportion to the number of shares in existence.

6.2 Towards the Company, the Company's shares are indivisible, since only one owner is admitted per share. Joint co-owners have to appoint a sole person as their representative towards the Company.

6.3 Shares are freely transferable among shareholders or, if there is no more than one shareholder, to third parties.

If the Company has more than one shareholder, the transfer of shares to non-shareholders is subject to the prior approval of the general meeting of shareholders representing at least three quarters of the share capital of the Company.

A share transfer will only be binding upon the Company or third parties following a notification to, or acceptance by, the Company in accordance with article 1690 of the civil code.

For all other matters, reference is being made to articles 189 and 190 of the Law.

6.4 A shareholders' register will be kept at the registered office of the Company in accordance with the provisions of the Law and may be examined by each shareholder who so requests.

6.5 The Company may redeem its own shares within the limits set forth by the Law.

III. Management - Representation

7. Board of managers.

7.1 The Company is managed by one or more managers appointed by a resolution of the single shareholder or the general meeting of shareholders which sets the term of their office. If several managers have been appointed, they will constitute a board of managers. The manager(s) need not to be shareholder(s).

7.2 The managers may be dismissed at any time ad nutum (without any reason).

7.3 The shareholder(s) may decide to appoint one or several Class A managers and one or several Class B managers.

8. Powers of the board of managers.

8.1 All powers not expressly reserved by the Law or the present Articles to the general meeting of shareholders fall within the competence of the single manager or, if the Company is managed by more than one manager, the board of managers, which shall have all powers to carry out and approve all acts and operations consistent with the Company's object.

8.2 Subject to article 8.3 special and limited powers may be delegated for specified matters to one or more persons, whether shareholders or not, by any manager of the Company.

8.3 If the shareholder(s) have appointed one or several Class A managers and one or several Class B managers, special and limited powers may be delegated for specified matters to one or more persons, whether shareholders or not, only by any Class A manager acting jointly with any Class B manager.

9. Procedure.

9.1 The board of managers shall meet as often as the Company's interests so require or upon call of any manager at the place indicated in the convening notice.

9.2 Written notice of any meeting of the board of managers shall be given to all managers at least 24 (twenty-four) hours in advance of the date set for such meeting, except in case of emergency, in which case the nature of such circumstances shall be set forth in the convening notice of the meeting of the board of managers.

9.3 The notice period may be waived by the consent in writing, whether in original, by telegram, telex, facsimile or e-mail, of each member of the board of managers of the Company or if all the members of the board of managers of the Company are present or represented at the meeting and if they state to have been duly informed, and to have had full knowledge of the agenda of the meeting.

9.4 Any manager may act at any meeting of the board of managers by appointing in writing another manager as his proxy.

9.5 The Board can validly deliberate and act only if a majority of its members is present or represented. Resolutions of the Board are validly taken by a majority of the votes of the managers present or represented provided that, if the shareholder(s) have appointed one or several Class A managers and one or several Class B managers, at least one Class A manager and one Class B manager (in each case, whether in person or by proxy) votes in favour of the resolution. The chairman shall not be entitled to a second or casting vote.

9.6 The resolutions of the board of managers will be recorded in minutes signed by all the managers present at the meeting.

9.7 Any manager may participate in any meeting of the board of managers by telephone or video conference call or by any other similar means of communication allowing all the persons taking part in the meeting to hear and speak to each other. The participation in a meeting by these means is deemed equivalent to a participation in person at such meeting.

9.8 In cases of urgency, circular resolutions signed by all the managers shall be valid and binding in the same manner as if passed at a meeting duly convened and held. Such signatures may appear on a single document or on multiple copies of an identical resolution and may be evidenced by letter or facsimile.

10. Representation.

10.1 Subject to article 10.2 the Company shall be bound towards third parties in all matters by the signature of any manager of the Company or by the signature of any persons to whom such signatory power has been validly delegated in accordance with article 8.2 and 8.3 of these Articles.

10.2 If the shareholder(s) have appointed one or several Class A managers and one or several Class B managers, the Company will be bound towards third parties by the joint signature of any Class A manager with any Class B manager.

11. Liability of the managers. The managers assume, by reason of their mandate, no personal liability in relation to any commitment validly made by them in the name of the Company, provided such commitment is in compliance with these Articles as well as the applicable provisions of the Law.

IV. General meetings of shareholders**12. Powers and Voting rights.**

12.1 The single shareholder assumes all powers conferred by the Law to the general meeting of shareholders.

12.2 Each shareholder has voting rights commensurate to its share holding.

12.3 Each shareholder may appoint any person or entity as his attorney pursuant to a written proxy given by letter, telegram, telex, facsimile or e-mail, to represent him at the general meetings of shareholders.

13. Form - Quorum - Majority.

13.1 If there are not more than twenty-five shareholders, the decisions of the shareholders may be taken by circular resolution, the text of which shall be sent to all the shareholders in writing, whether in original or by telegram, telex, facsimile or e-mail. The shareholders shall cast their vote by signing the circular resolution. The signatures of the shareholders may appear on a single document or on multiple copies of an identical resolution and may be evidenced by letter or facsimile.

13.2 Collective decisions are only validly taken insofar as they are adopted by shareholders owning more than half of the share capital.

13.3 However, resolutions to alter the Articles or to dissolve and liquidate the Company may only be adopted by the majority of the shareholders owning at least three quarters of the Company's share capital.

V. Annual accounts - Allocation of profits**14. Accounting year.**

14.1 The accounting year of the Company shall begin on the first of January of each year and end on the thirty-first of December.

14.2 Each year, with reference to the end of the Company's year, the single manager or, as the case may be, the board of managers must prepare the balance sheet and the profit and loss accounts of the Company as well as an inventory including an indication of the value of the Company's assets and liabilities, with an annex summarizing all the Company's commitments and the debts of the managers, the statutory auditor(s) (if any) and shareholders towards the Company.

14.3 Each shareholder may inspect the above inventory and balance sheet at the Company's registered office.

15. Allocation of profits.

15.1 The gross profits of the Company stated in the annual accounts, after deduction of general expenses, amortization and expenses represent the net profit. An amount equal to five per cent (5%) of the net profits of the Company is allocated to the statutory reserve, until this reserve amounts to ten per cent (10%) of the Company's nominal share capital.

15.2 The general meeting of shareholders has discretionary power to dispose of the surplus. It may in particular allocate such profit to the payment of a dividend or transfer it to the reserve or carry it forward.

15.3 The general meeting of shareholders may decide to pay interim dividends on the basis of statements of accounts prepared by the managers showing that sufficient funds are available for distribution, it being understood that the amount to be distributed may not exceed profits realised either since the end of the last fiscal year increased by profits carried forward and distributable reserves, including share premium, but decreased by losses carried forward or, where the distribution is to be made during the first financial year of the Company, since the date of incorporation of the Company but, in either case, decreased by sums to be allocated to a reserve to be established by law or by these Articles.

VI. Dissolution - Liquidation

In the event of a dissolution of the Company, the liquidation will be carried out by one or several liquidators, who do not need to be shareholders, appointed by a resolution of the single shareholder or the general meeting of shareholders which will determine their powers and remuneration. Unless otherwise provided for in the resolution of the shareholder (s) or by law, the liquidators shall be invested with the broadest powers for the realization of the assets and payments of the liabilities of the Company.

The surplus resulting from the realization of the assets and the payment of the liabilities of the Company shall be paid to the shareholder or, in the case of a plurality of shareholders, the shareholders in proportion to the shares held by each shareholder in the Company.

VII. General provision

Reference is made to the provisions of the Law for all matters for which no specific provision is made in these Articles.

Transitory provision

The first accounting year shall begin on the date of this deed and shall end on 31 December 2010.

Subscription - Payment

Thereupon, Andrew Ferenc Majlath pre-named and represented as stated above declares to subscribe to five hundred (500) shares in registered form, with a par value of twenty-five euro (EUR 25) each, and to fully pay them up by way of a contribution in cash amounting to twelve thousand and five hundred euro (EUR 12,500).

The amount of twelve thousand and five hundred euro (EUR 12,500) is at the disposal of the Company, as has been proved to the undersigned notary, who expressly acknowledges it.

Costs

The expenses, costs, fees and charges of any kind whatsoever which will have to be borne by the Company as a result of its incorporation are estimated at approximately one thousand and one hundred euro (EUR 1,100).

Resolutions of the sole shareholder

Immediately after the incorporation of the Company, the sole shareholder of the Company, representing the entirety of the subscribed share capital has passed the following resolutions:

1. The following person is appointed as manager of the Company for an indefinite period:

Victoria Management Services S.A., a company incorporated under the laws of Luxembourg, with registered office at 58, rue Charles Martel, L-2134 Luxembourg and registered under number B 47765.

2. The registered office of the Company is set at 58, rue Charles Martel, L-2134 Luxembourg.

Declaration

The undersigned notary who understands and speaks English, states herewith that on request of the above appearing party, the present deed is worded in English followed by a French version and in case of divergences between the English and the French text, the English version will prevail.

WHEREOF, the present deed was drawn up in Luxembourg, on the day named at the beginning of this document.

The document having been read to the person appearing, said person appearing signed together with the notary the present deed.

Suit la traduction française du texte qui précède:

L'an deux mille neuf, le dix-sept décembre.

Par-devant Maître Martine Schaeffer, notaire de résidence à Luxembourg.

A COMPARU:

Andrew Ferenc Majlath, né le 21 avril 1964 à Hitchin, Royaume-Uni, demeurant à Ordogarok U. 130, Budapest 1029, Hongrie, Ici représentée par Keimpe Reitsma, ayant son adresse professionnelle au 58, rue Charles Martel, L-2134 Luxembourg, en vertu d'une procuration donnée à Budapest, le 10 décembre 2009.

Laquelle procuration restera, après avoir été signée "ne varietur" par le comparant et le notaire instrumentant, annexée au présent acte pour les besoins de l'enregistrement.

Lequel comparant, représenté comme indiqué ci-avant, a requis le notaire instrumentant de dresser acte d'une société à responsabilité limitée dont elle a arrêté les statuts comme suit:

I. Dénomination - Siège social - Objet social - Durée

1. Dénomination. Il est établi une société à responsabilité limitée sous la dénomination "PS Luxembourg S.à r.l." (ci-après la Société), qui sera régie par les lois du Luxembourg, en particulier par la loi du 10 Août 1915 concernant les sociétés commerciales, telle que modifiée (ci-après la Loi) et par les présents statuts (ci-après les Statuts).

2. Siège social.

2.1 Le siège social est établi à Luxembourg-Ville, Grand-Duché de Luxembourg. Il peut être transféré dans les limites de la commune de Luxembourg par décision du gérant unique ou, le cas échéant, par le conseil de gérance de la Société. Il peut être transféré en tout autre endroit du Grand-Duché de Luxembourg par résolution de l'associé unique ou de l'assemblée générale des associés délibérant comme en matière de modification des Statuts.

2.2 Il peut être créé par décision du gérant unique ou, le cas échéant, du conseil de gérance, des succursales, filiales ou bureaux tant au Grand-Duché de Luxembourg qu'à l'étranger. Lorsque le gérant unique ou le conseil de gérance estime que des événements extraordinaires d'ordre politique ou militaire se sont produits ou sont imminents, et que ces événements seraient de nature à compromettre l'activité normale de la Société à son siège social ou la communication aisée

entre le siège social et l'étranger, le siège social pourra être transféré provisoirement à l'étranger, jusqu'à cessation complète de ces circonstances anormales. Ces mesures provisoires n'auront toutefois aucun effet sur la nationalité de la Société qui, en dépit du transfert de son siège social, restera une société luxembourgeoise.

3. Objet social.

3.1 La Société a pour objet la prise de participation, tant au Luxembourg qu'à l'étranger, dans toutes les sociétés ou entreprises sous quelque forme que ce soit et la gestion de ces sociétés ou entreprises ou participations. La Société pourra en particulier acquérir par souscription, achat, et échange ou de toute autre manière tous titres, actions et autres valeurs de participation, obligations, créances, certificats de dépôt et autres instruments de dette et en général toutes valeurs ou instruments financiers émis par toute entité publique ou privée. Elle pourra participer dans la création, le développement, la gestion et le contrôle de toute société ou entreprise. La Société sera considérée comme une Société de Participations Financières selon les mesures en vigueur.

3.2 Elle pourra en outre investir dans l'acquisition et la gestion d'un portefeuille de brevets ou d'autres droits de propriété intellectuelle de quelque nature ou origine que ce soit.

3.3 La Société pourra emprunter sous quelque forme que ce soit sauf par voie d'offre publique. Elle peut procéder, uniquement par voie de placement privé, à l'émission de parts sociales et obligations et d'autres titres représentatifs d'emprunts et/ou de créances. La Société pourra prêter des fonds, en ce compris, sans limitation, ceux résultant des emprunts et/ou des émissions d'obligations ou de valeurs, à ses filiales, sociétés affiliées et/ou toute autre société dans laquelle elle détient un intérêt direct ou indirect, dans la limite de ce qui est permis par la loi luxembourgeoise. La Société pourra aussi donner des garanties et nantir, transférer, grever ou créer de toute autre manière et accorder des sûretés sur toutes ou partie de ses actifs afin de garantir ses propres obligations et engagements et/ou obligations et engagements de toute autre société, et, de manière générale, en sa faveur et/ou en faveur de toute autre société ou personne.

3.4 La Société peut, d'une manière générale, employer toutes techniques et instruments liés à des investissements en vue d'une gestion efficace, y compris des techniques et instruments destinés à la protéger contre les créanciers, fluctuations monétaires, fluctuations de taux d'intérêt et autres risques.

3.5 La société pourra acheter, vendre, échanger, financer, louer, améliorer, démolir, construire pour son propre compte, développer, diviser et gérer tous biens immobiliers. Elle pourra en outre effectuer tous travaux de rénovations et de transformations ainsi que la maintenance de ces biens.

3.6 La Société pourra accomplir toutes opérations commerciales, financières ou industrielles, ainsi que toutes transactions se rapportant à la propriété immobilière ou mobilière, qui directement ou indirectement favorisent ou se rapportent à la réalisation de son objet social.

4. Durée.

4.1 La Société est constituée pour une durée illimitée.

4.2 La Société ne sera pas dissoute par suite du décès, de l'interdiction, de l'incapacité, de l'insolvabilité, de la faillite ou de tout autre événement similaire affectant l'un ou plusieurs associés.

II. Capital - Parts sociales

5. Capital.

5.1 Le capital de la Société est fixé à douze mille cinq cents euros (EUR 12,500), représenté par cinq cents (500) parts sociales sous forme nominative d'une valeur nominale de vingt-cinq euros (EUR 25) chacune, toutes souscrites et entièrement libérées.

5.2 Le capital social de la Société pourra être augmenté ou réduit en une seule ou plusieurs fois par résolution de l'associé unique ou, le cas échéant, de l'assemblée générale des associés délibérant comme en matière de modification des Statuts.

6. Parts sociales.

6.1 Chaque part sociale donne droit à une fraction des actifs et bénéfices de la Société en proportion directe avec le nombre des parts sociales existantes.

6.2 Envers la Société, les parts sociales de la Société sont indivisibles, de sorte qu'un seul propriétaire par part sociale est admis. Les copropriétaires indivis doivent désigner une seule personne qui les représente auprès de la Société.

6.3 Les parts sociales sont librement transmissibles entre associés et, en cas d'associé unique, à des tiers.

En cas de pluralité d'associés, la cession de parts sociales à des non-associés n'est possible qu'avec l'agrément donné en assemblée générale des associés représentant au moins les trois quarts du capital social.

La cession de parts sociales n'est opposable à la Société ou aux tiers qu'après qu'elle aura été notifiée à la Société ou acceptée par elle en conformité avec les dispositions de l'article 1690 du code civil.

Pour toutes autres questions, il est fait référence aux dispositions des articles 189 et 190 de la Loi.

6.4 Un registre des associés sera tenu au siège social de la Société conformément aux dispositions de la Loi ou il pourra être consulté par chaque associé.

6.5 La Société peut procéder au rachat de ses propres parts sociales dans les limites et aux conditions prévues par la Loi.

III. Gestion - Représentation

7. Conseil de gérance.

7.1 La Société est gérée par un ou plusieurs gérants qui seront nommés par résolution de l'associé unique ou de l'assemblée générale des associés, lequel/laquelle fixera la durée de leur mandat. Si plusieurs gérants sont nommés, ils constitueront un conseil de gérance. Le(s) gérant(s) n' (ne) est (sont) pas nécessairement associé(s).

7.2 Les gérants sont révocables n'importe quand ad nutum (sans aucune raison).

7.3 L'associé unique ou les associés, selon le cas, pourront nommer un ou plusieurs gérants de Classe A et un ou plusieurs gérants de Classe B.

8. Pouvoirs du conseil de gérance.

8.1 Tous les pouvoirs non expressément réservés à l'assemblée générale des associés par la Loi ou les présents Statuts seront de la compétence du gérant ou, si la Société est gérée par plus qu'un gérant, du conseil de gérance, lequel aura tous pouvoirs pour effectuer et approuver tous actes et opérations conformes à l'objet social de la Société.

8.2 Sous réserve des dispositions de l'article 8.3, des pouvoirs spéciaux et limités pour des tâches spécifiques peuvent être délégués à une ou plusieurs personnes, qu'elles soient associés ou non, par tout gérant de la Société.

8.3 Si les associés ont nommés un ou plusieurs gérants de Classe A et un ou plusieurs gérants de Classe B, des pouvoirs spéciaux et limités pour des tâches spécifiques ne peuvent être délégués à une ou plusieurs personnes, qu'elles soient associés ou non, que par tout gérant de Classe A agissant conjointement avec tout gérant de Classe B.

9. Procédure.

9.1 Le conseil de gérance se réunira aussi souvent que l'intérêt de la Société l'exige ou sur convocation d'un des gérants au lieu indiqué dans l'avis de convocation.

9.2 Il sera donné à tous les gérants un avis écrit de toute réunion du conseil de gérance au moins 24 (vingt-quatre) heures avant la date prévue pour la réunion, sauf en cas d'urgence, auquel cas la nature (et les motifs) de cette urgence seront mentionnés brièvement dans l'avis de convocation de la réunion du conseil de gérance.

9.3 Il peut être renoncé à la période de convocation avec l'accord de chaque membre du conseil de gérance de la Société donné par écrit soit en original, soit par télégramme, télex, télécopie ou courrier électronique, ou si tous les membres du conseil de gérance de la Société sont présents ou représentés lors de la réunion et déclarent avoir été dûment informés de la réunion et de son ordre du jour.

9.4 Tout gérant pourra se faire représenter aux réunions du conseil de gérance en désignant par écrit un autre gérant comme son mandataire.

9.5 Le conseil de gérance ne pourra délibérer et agir valablement que si la majorité de ses membres sont présents ou représentés. Les décisions du conseil de gérance ne sont prises valablement qu'à la majorité des voix à la condition que, si l'associé unique ou les associés ont nommés un ou plusieurs gérants de Classe A et un ou plusieurs gérants de Classe B, au moins un gérant de Classe A et un gérant de Classe B (à chaque fois soit en personne soit par procuration) votent en faveur de la résolution. Le Président ne dispose pas d'une seconde voix ou d'une voix prépondérante.

9.6 Les procès-verbaux des réunions du conseil de gérance seront signés par tous les gérants présents à la réunion.

9.7 Tout gérant peut participer à la réunion du conseil de gérance par téléphone ou vidéo conférence ou par tout autre moyen de communication similaire, ayant pour effet que toutes les personnes participant à la réunion puissent s'entendre et se parler. La participation à la réunion par un de ces moyens équivaut à une participation en personne à la réunion.

9.8 En cas d'urgence, les résolutions circulaires signées par tous les gérants seront considérées comme étant valablement adoptées comme si une réunion du conseil de gérance dûment convoquée avait été tenue. Les signatures des gérants peuvent être apposées sur un document unique ou sur plusieurs copies d'une résolution identique, envoyées par lettre ou télécopie.

10. Représentation.

10.1 Sous réserve des dispositions de l'article 10.2, la Société est engagée vis-à-vis des tiers en toutes circonstances par la seule signature d'un gérant ou par la signature de toutes personnes à qui de tels pouvoirs de signature ont été valablement délégués conformément aux articles 8.2 et 8.3 des Statuts.

10.2 Si l'associé unique ou les associés ont nommés un ou plusieurs gérants de Classe A et un ou plusieurs gérants de Classe B, la Société sera engagée, vis-à-vis des tiers, par la signature conjointe de tout gérant de Classe A et de tout gérant de Classe B.

11. Responsabilités des gérants. Les gérants ne contractent, en raison de leur mandat, aucune obligation personnelle relativement à tout engagement valablement pris par eux au nom de la Société, dans la mesure où un tel engagement est en conformité avec les Statuts et les dispositions de la Loi.

IV. Assemblée générale des associés

12. Pouvoirs et Droits de vote.

12.1 L'associé unique exerce tous les pouvoirs qui sont attribués par la Loi à l'assemblée générale des associés.

12.2 Chaque associé possède des droits de vote proportionnels au nombre de parts sociales détenues par lui.

12.3 Tout associé pourra se faire représenter aux assemblées générales des associés de la Société en désignant par écrit, soit par lettre, télégramme, télex, téléfax ou courrier électronique une autre personne ou entité comme mandataire.

13. Forme - Quorum - Majorité.

13.1 Lorsque le nombre d'associés n'excède pas vingt-cinq associés, les décisions des associés pourront être prises par résolution circulaire dont le texte sera envoyé à chaque associé par écrit, soit en original, soit par télégramme, télex, téléfax ou courrier électronique. Les associés exprimeront leur vote en signant la résolution circulaire. Les signatures des associés apparaîtront sur un document unique ou sur plusieurs copies d'une résolution identique envoyé(e)s par lettre ou téléfax.

13.2 Les décisions collectives ne sont valablement prises que pour autant qu'elles soient adoptées par des associés détenant plus de la moitié du capital social.

13.3 Toutefois, les résolutions prises pour la modification des Statuts ou pour la dissolution et la liquidation de la Société seront prises à la majorité des voix des associés représentant au moins les trois quarts du capital social de la Société.

V. Comptes annuels - Affectation des bénéfices

14. Exercice social.

14.1 L'exercice social commence le premier janvier de chaque année et se termine le trente et un décembre.

14.2 Chaque année, à la fin de l'exercice social de la Société, le gérant unique ou, le cas échéant, le conseil de gérance, doit préparer le bilan et les comptes de profits et pertes de la Société, ainsi qu'un inventaire comprenant l'indication des valeurs actives et passives de la Société, avec une annexe résumant tous les engagements de la Société et les dettes des gérants, commissaire(s) aux comptes (si tel est le cas), et associés envers la Société.

14.3 Tout associé peut prendre connaissance de l'inventaire et du bilan au siège social de la Société.

15. Affectation des bénéfices.

15.1 Les profits bruts de la Société repris dans les comptes annuels, après déduction des frais généraux, amortissements et charges, constituent le bénéfice net. Il sera prélevé cinq pour cent (5%) sur le bénéfice net annuel de la Société qui sera affecté à la réserve légale jusqu'à ce que cette réserve atteigne dix pour cent (10%) du capital social de la Société.

15.2 L'assemblée générale des associés décidera discrétionnairement de l'affectation du solde restant du bénéfice net annuel. Elle pourra en particulier attribuer ce bénéfice au paiement d'un dividende, l'affecter à la réserve ou le reporter.

15.3 L'assemblée générale des associés peut décider de distribuer des dividendes intérimaires sur la base d'un état comptable préparé par les gérants dont il ressort que des fonds suffisants sont disponibles pour la distribution, étant entendu que le montant à distribuer ne peut excéder les bénéfices réalisés depuis la fin du dernier exercice social, augmenté des bénéfices reportés et des réserves distribuables, comprenant la prime d'émission, mais diminué des pertes reportées ou, lorsque la distribution a lieu lors du premier exercice social de la Société, depuis la date de constitution de la Société mais, dans tous les cas, diminué des sommes à allouer à la réserve légale établie en fonction de la loi ou des présents statuts.

VI. Dissolution - Liquidation

En cas de dissolution de la Société, la liquidation sera assurée par un ou plusieurs liquidateurs, associés ou non, nommés par résolution de l'associé unique ou de l'assemblée générale des associés qui fixera leurs pouvoirs et rémunération. Sauf disposition contraire prévue dans la résolution du (ou des) gérant(s) ou par la loi, les liquidateurs seront investis des pouvoirs les plus étendus pour la réalisation des actifs et le paiement des dettes de la Société.

Le boni de liquidation résultant de la réalisation des actifs et après paiement des dettes de la Société sera attribué à l'associé unique ou, en cas de pluralité d'associés, aux associés proportionnellement au nombre de parts sociales détenues par chacun d'eux dans la Société.

VII. Disposition générale

Pour tout ce qui ne fait pas l'objet d'une disposition spécifique par les présents Statuts, il est fait référence à la Loi.

Disposition transitoire

La première année sociale débutera à la date du présent acte et se terminera au 31 décembre 2010.

Souscription - Libération

Ces faits exposés, Andrew Ferenc Majlath, prénommée et représentée comme spécifié ci-dessus, déclare souscrire à cinq cents (500) parts sociales sous forme nominative d'une valeur nominale de vingt-cinq euros (EUR 25) chacune et les libérer entièrement par versement en espèces de douze mille cinq cents euros (EUR 12,500).

La somme de douze mille cinq cents euros (EUR 12,500) est à la disposition de la Société, ce qui a été prouvé au notaire instrumentant, lequel le reconnaît expressément.

Coûts

Le comparant a évalué le montant des frais, dépenses, rémunérations et charges, sous quelque forme que ce soit, qui incombent à la Société ou qui sont mis à sa charge en raison de sa constitution à environ mille cent euros (EUR 1,100).

Décisions de l'associé unique

Et aussitôt la Société constituée, l'associé unique de la Société, représentant la totalité du capital social souscrit a passé les résolutions suivantes:

1. La personne suivante est nommée gérant de la Société pour une durée indéterminée:

Victoria Management Services S.A., une société constituée selon les lois du Luxembourg, avec son siège social au 58, rue Charles Martel, L-2134 Luxembourg et immatriculée sous le numéro B 47765.

2. Le siège social de la Société est établi au 58, rue Charles Martel, L-2134 Luxembourg.

Déclaration

Le notaire soussigné, qui comprend et parle l'anglais, constate que sur demande du comparant, le présent acte est rédigé en langue anglaise, suivi d'une version française, et qu'en cas de divergence entre le texte anglais et le texte français, le texte anglais fera foi.

DONT ACTE, fait et passé à Luxembourg, à la date spécifiée en tête des présents Statuts.

Et après lecture faite et interprétation donnée au comparant, le comparant a signé le présent acte avec le notaire.

Signé: K. Reitsma et M. Schaeffer.

Enregistré à Luxembourg Actes Civils, le 21 décembre 2009. Relation: LAC/2009/55834. Reçu soixante-quinze euros Eur 75.-

Le Receveur (signé): Francis SANDT.

POUR COPIE CONFORME, délivrée à la demande de la prédite société, sur papier libre, aux fins de publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 5 janvier 2010.

Référence de publication: 2010008801/427.

(100001161) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 5 janvier 2010.

Rachow S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2453 Luxembourg, 5, rue Eugène Ruppert.

R.C.S. Luxembourg B 60.250.

DISSOLUTION

L'an deux mille neuf, le vingt et un décembre.

Par-devant Nous, Maître Martine SCHAEFFER, notaire de résidence à Luxembourg (Grand-Duché de Luxembourg).

A comparu:

La société anonyme STAR OPTIONS COMPANY, avec siège social 3511 Silversade Rd. Suite 105, Wilmington, DE 19810 Delaware (USA), ici représentée par Monsieur Denis BRETTNACHER, employé privé, avec adresse professionnelle à L-2453 Luxembourg, 5, rue Eugène Ruppert, en vertu d'une procuration délivrée à Madrid le 15 décembre 2008.

Laquelle procuration, après avoir été signée "ne varietur" par le mandataire et le notaire instrumentant, restera annexée au présent acte pour être soumise avec lui aux formalités de l'enregistrement.

Laquelle comparante, représentée comme dit ci-avant, a exposé au notaire instrumentant en lui demandant d'acter:

Que la société anonyme "RACHOW S.A.", ayant son siège social à L-2453 Luxembourg, 5, rue Eugène Ruppert, a été constituée suivant acte reçu par le notaire Alphonse LENTZ, alors de résidence à Remich en date du 24 juillet 1997, publié au Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations, numéro 611 du 4 novembre 1997, dont les statuts ont été modifiés plusieurs fois et en dernier lieu, suivant conseil d'administration tenu en date du 11 décembre 2001, publiée au Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations, numéro 476 du 26 mars 2002, inscrite au Registre de Commerce et des Sociétés de Luxembourg sous la section B numéro 60.250.

Que le capital social de la Société s'élève actuellement à trente mille neuf cent quatre-vingt-six euros et soixante-neuf centimes (30.986,69 EUR) représenté par mille deux cent cinquante (1.250) actions sans désignation de valeur nominale.

Que la société STAR OPTIONS COMPANY, représentée comme dit ci-avant, est devenue successivement propriétaire de toutes les actions libérées du capital de ladite Société.

Qu'en tant qu'actionnaire unique de la Société, elle déclare expressément procéder à la dissolution et à la liquidation de la susdite Société, avec effet à ce jour.

Qu'elle déclare en outre prendre à sa charge tout l'actif et passif connu ou inconnu de cette Société et qu'elle entreprendra sous sa seule responsabilité tout ce qui est nécessaire pour exécuter son engagement.

Que décharge pleine et entière est accordée à tous les administrateurs et au commissaire de la Société dissoute.

Que les livres et documents sociaux de la Société dissoute seront déposés à L-2453 Luxembourg, 5, rue Eugène Ruppert, où ils seront conservés pendant cinq années.

Qu'il a été procédé à l'annulation des titres représentatifs au porteur par le notaire instrumentant.

Pour les dépôts et publications à faire, tous pouvoirs sont conférés au porteur d'une expédition des présentes.

Dont acte, fait et passé à Luxembourg, date qu'en tête des présentes.

Et après lecture faite et interprétation donnée au mandataire du comparant, connu du notaire instrumentaire par nom, prénom usuel, état et demeure, il a signé avec le notaire la présente minute.

Signé: D. Brettnacher et M. Schaeffer.

Enregistré à Luxembourg Actes Civils, le 24 décembre 2009. Relation: LAC/2009/56883. Reçu soixante-quinze euros (EUR 75,-).

Le Receveur (signé): Francis SANDT.

POUR COPIE CONFORME, délivrée à la demande de la prédite société, sur papier libre, aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 5 janvier 2010.

Martine SCHAEFFER.

Référence de publication: 2010008850/46.

(100001179) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 5 janvier 2010.

MD Information Service (Luxembourg) S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-1445 Strassen, 1A, rue Thomas Edison.

R.C.S. Luxembourg B 98.787.

Les statuts coordonnés de la société ont été déposés au Registre de Commerce et des Sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 6 janvier 2010.

Référence de publication: 2010009699/10.

(100001902) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 6 janvier 2010.

HR Consulting S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1882 Luxembourg, 3A, rue Guillaume Kroll.

R.C.S. Luxembourg B 94.584.

Les comptes annuels au 31 décembre 2006 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 4 janvier 2010.

Signature.

Référence de publication: 2010009700/10.

(100001561) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 6 janvier 2010.

Nude S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-2229 Luxembourg, 5, rue du Nord.

R.C.S. Luxembourg B 93.833.

Assemblée générale extraordinaire du 09 décembre 2009

1.- Monsieur Ture Hedberg,

Commerçant, demeurant à L-2229 Luxembourg, 5, rue du Nord,

Agissant en sa qualité d'associé/gérant représentant l'intégralité du capital social de la société à responsabilité limitée Nude, avec à L-2229 Luxembourg, 7, rue du Nord, (R.C.S. Luxembourg N° B 93.833.) a décidé de transférer le siège social vers L-2229 Luxembourg, 5, rue du Nord, avec effet immédiat.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.
Luxembourg, le 09 décembre 2009.

M. Ture Hedberg.

Référence de publication: 2010010080/15.

(100002820) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 7 janvier 2010.

Ellingen Participations S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1882 Luxembourg, 3A, rue Guillaume Kroll.

R.C.S. Luxembourg B 105.821.

Le bilan au 31 décembre 2007 a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 5.1.2010.

Pour la société

Signature

Un mandataire

Référence de publication: 2010009708/13.

(100001555) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 6 janvier 2010.

Leonard Finance S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1621 Luxembourg, 24, rue des Genêts.

R.C.S. Luxembourg B 82.997.

Les statuts coordonnés de la société ont été déposés au Registre de Commerce et des Sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 5 janvier 2010.

Référence de publication: 2010009711/10.

(100001517) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 6 janvier 2010.

Ellingen Participations S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1882 Luxembourg, 3A, rue Guillaume Kroll.

R.C.S. Luxembourg B 105.821.

Le bilan au 31 décembre 2006 a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 5.1.2010.

Pour la société

Signature

Un mandataire

Référence de publication: 2010009712/13.

(100001554) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 6 janvier 2010.

RPS FinCo SCA, Société en Commandite par Actions.

Siège social: L-1331 Luxembourg, 65, boulevard Grande-Duchesse Charlotte.

R.C.S. Luxembourg B 150.407.

—
STATUTES

In the year two thousand and nine, on the ninth of December.

Before Us Me Jean SECKLER, notary residing in Junglinster, (Grand Duchy of Luxembourg), undersigned;

THERE APPEARED:

1. RPS FinCo, a Luxembourg private limited liability company (société à responsabilité limitée) with registered office at 65, Boulevard Grande Duchesse Charlotte, 1331 Luxembourg, Grand Duchy of Luxembourg, in the process of being registered with the Luxembourg Trade and Companies Register, here represented by Mr. Christian DOSTERT, private employee, professionally residing in Junglinster, by virtue of a proxy given on December 8th, 2009, in Luxembourg (the General Partner); and

2. RPS TopCo 1 Limited, a company incorporated under the laws of Jersey, having its registered office at Whitely Chambers, Don Street, St Helier, JE4 9WG, Jersey, registered with the JFSC Companies Registry under the number

103597, here represented by Mr. Christian DOSTERT, prenamed, by virtue of a proxy given on November 26th, 2009, in Jersey, (RPS TopCo 1 Limited being referred to as the Limited Partner).

Hereinafter the Limited Partner and the General Partner will be referred to individually as a Shareholder and collectively as the Shareholders.

Such proxies, after signature ne varietur by the proxy holder(s) of the appearing parties and the undersigned notary, shall remain attached to the present deed to be filed with it.

Such appearing parties, in the capacity in which they act, have requested the notary to record as follows the articles of association of a partnership limited by shares (société en commandite par actions) (the Articles) which they form between themselves.

Art. 1. Denomination and Form. There exists a partnership limited by shares (société en commandite par actions) under the name of "RPS FinCo SCA" (the Company).

Art. 2. Term of company - Dissolution. The Company is incorporated for an unlimited period of time.

The Company shall not be dissolved in case the General Partner resigns or in case of his death, legal incapacity or inability to act.

The Company may be dissolved with the consent of the General Partner by a resolution of the Shareholders adopted in the manner required for the amendment of these Articles, as prescribed in Article 19 hereto as well as by the law of 10 August 1915 on commercial companies, as amended (the Companies Act).

Art. 3. Corporate objects. The corporate objects of the Company are (i) the acquisition, holding and disposal, in any form, by any means, whether directly or indirectly, of participations, rights and interests in, and obligations of, Luxembourg and foreign companies, (ii) the acquisition by purchase, subscription, or in any other manner, as well as the transfer by sale, exchange or in any other manner of stock, bonds, debentures, notes and other securities or financial instruments of any kind (including notes or parts or units issued by Luxembourg or foreign mutual funds or similar undertakings) and receivables, claims or loans or other credit facilities and agreements or contracts relating thereto, and (iii) the ownership, administration, development and management of a portfolio of assets (including, among other things, the assets referred to in (i) and (ii) above).

The Company may also enter into the following transactions:

- to borrow in any form. It may enter into any type of loan agreements and it may issue notes, bonds, debentures, certificates, shares, beneficiary parts, warrants and any kind of debt or equity securities including under one or more issuance programmes;

- to advance, lend or deposit money (including the proceeds of any borrowings and/or issues of securities) or give credit to its subsidiaries or companies in which it has a direct or indirect interest, even where not substantial, or any company being a direct or indirect Shareholder or any company belonging to the same group as the Company (hereafter referred to as the Connected Companies and each as a Connected Company);

For the purposes of this article, a company shall be deemed to be part of the same "group" as the Company if such other company directly or indirectly owns, is in control of, is controlled by, or is under common control with, the Company, in each case whether beneficially or as trustee, guardian or other fiduciary. A company shall be deemed to control another company if the controlling company possesses, directly or indirectly, all or substantially all of the share capital of the company or has the power to direct or cause the direction of the management or policies of the other company, whether through the ownership of voting securities, by contract or otherwise;

- to enter into any guarantee, pledge or any other form of security, whether by personal covenant or by mortgage or charge upon all or part of the undertaking, property assets (present or future) or by all or any of such methods, for the performance of any contracts or obligations of the Company, or any of the Connected Companies and to render any assistance to the Connected Companies, within the limits of Luxembourg law; and

- to enter into, execute and deliver and perform any swaps, futures, forwards, derivatives, options, repurchase, stock lending and similar transactions. The Company may generally employ any techniques and instruments relating to investments for the purpose of their efficient management, including, but not limited to, techniques and instruments designed to protect it against credit, currency exchange, interest rate risks and other risks.

The descriptions above are to be understood in their broadest sense and their enumeration is not limiting. The corporate objects shall include any transaction or agreement which is entered into by the Company, provided it is not inconsistent with the foregoing enumerated objects. It however being understood that the Company will not enter into any transaction, which would cause it to be engaged in any activity that would be considered as a banking activity.

In general, the Company may take any controlling and supervisory measures and carry out any operation or transaction which it considers necessary or useful in the accomplishment and development of its corporate objects.

The Company may carry out any commercial, industrial or financial activities which are directly or indirectly connected with its corporate purpose or which may favour its development.

Art. 4. Registered office. The registered office of the Company is established in Luxembourg, Grand Duchy of Luxembourg. It may be transferred within the boundaries of the municipality of Luxembourg by a resolution of the General

Partner. Branches or other offices may be established either in the Grand Duchy of Luxembourg or abroad by a resolution of the General Partner.

In the event that the General Partner determines that extraordinary political, economic or social developments have occurred or are imminent that would interfere with the normal activities of the Company at its registered office, or with the ease of communication between such office and persons abroad, the registered office may be temporarily transferred abroad until the complete cessation of these abnormal circumstances; such temporary measures shall have no effect on the nationality of the Company which, notwithstanding the temporary transfer of its registered office, will remain a Luxembourg partnership limited by shares.

Art. 5. Share capital. The subscribed share capital of the Company is set at GBP 31,000.- (thirty-one thousand British Pounds) consisting of 1 (one) unlimited share of a par value of GBP 1.- (one British Pound) and of 30,999 (thirty thousand nine hundred ninety-nine) limited share(s) of a par value of GBP 1.- (one British Pound).

The extraordinary meeting of Shareholders, resolving in the manner required for the amendment of the articles of association of the Company (the Articles), and with the consent of the General Partner, may increase the subscribed share capital.

The Company will recognise only one holder per share; in case a share is held by more than one person, the Company has the right to suspend the exercise of all rights attached to that share until one person has been appointed as the sole owner in relation to the Company.

The limited shares of the Company shall and will continue to be in the registered form. The unlimited share(s) is (are) and will continue to be in the registered form.

A register of the registered shares shall be kept at the registered office of the Company. Such register shall set forth the name of each Shareholder, his residence or elected domicile, the number of shares held by him, the amounts paid in on each such share, and the transfer of shares and the dates of such transfers.

Unpaid amounts, if any, on issued and outstanding shares may be called at any time at the discretion of the General Partner, provided however that calls shall be made on all the shares in the same proportion and at the same time.

Art. 6. Repurchasing of shares. The Company is authorised to repurchase its own shares within the limits set by article 49-2 of the Companies Act. A repurchase of shares must be approved by a resolution at a meeting of Shareholders with the consent of the General Partner.

Art. 7. Liability of shareholders. The owners of limited shares are only liable up to the amount of their capital contribution made to the Company. The General Partner's liability shall be unlimited.

Art. 8. Meetings of shareholders. The annual general meeting of Shareholders shall be held, in accordance with Luxembourg law, in Luxembourg at the registered office of the Company, or at such other place in Luxembourg as may be specified in the notice of meeting, on 30 September at 2 p.m. If such day is a bank holiday in the city of Luxembourg, the annual general meeting shall be held on the next following business day.

Other meetings of Shareholders may be held at such place and time as may be specified in the respective notices of meeting.

All general meetings shall be chaired by the General Partner.

Any Shareholder may participate in a general meeting by conference call, video conference or similar means of communications equipment whereby (i) the Shareholders attending the meeting can be identified, (ii) all persons participating in the meeting can hear and speak to each other, (iii) the transmission of the meeting is performed on an on-going basis and (iv) the Shareholders can properly deliberate, and participating in a meeting by such means shall constitute presence in person at such meeting.

Art. 9. Notice, Quorum, Proxies, Majority. The notice periods and quorum rules required by law shall apply with respect to the meetings of Shareholders of the Company, as well as with respect to the conduct of such meetings, unless otherwise provided herein.

Each share is entitled to one vote. A Shareholder may act at any meeting of Shareholders by appointing another person as his proxy in writing whether in original or by telefax, cable, telegram or telex.

Except as otherwise required by law or by these Articles, resolutions at a meeting of Shareholders will be passed by a simple majority of those present or represented and voting with the consent of the General Partner.

The Shareholders may vote in writing (by way of a voting bulletins) on resolutions submitted to the general meeting provided that the written voting bulletins include (i) the name, first name, address and the signature of the relevant Shareholder, (ii) the indication of the shares for which the Shareholder will exercise such right, (iii) the agenda as set forth in the convening notice and (iv) the voting instructions (approval, refusal, abstention) for each point of the agenda. In order to be taken into account, the original voting bulletins must be received by the Company 72 hours before the relevant general meeting.

The General Partner may determine all other conditions that must be fulfilled by Shareholders for them to take part in any meeting of Shareholders.

Art. 10. Convening notice. Shareholders' meetings shall be convened by the General Partner or by the Supervisory Board (as defined in Article 15). Convening notices for every Shareholders' meeting shall contain the agenda and shall take the form of announcements published twice, with a minimum interval of eight days, and eight days before the meeting, in the Official Journal (Memorial) and in a Luxembourg newspaper.

Notices by mail shall be sent eight days before the meeting to registered Shareholders, at the Shareholder's address on record in the register of Shareholders.

Where all the shares are in registered form, the convening notices may be made by registered letters only.

If all the Shareholders are present or represented at a meeting of Shareholders, and if they state that they have been informed of the agenda of the meeting, the meeting may be held without prior notice.

Art. 11. Powers of the meeting of shareholders. Any regularly constituted meeting of Shareholders of the Company shall represent the entire body of Shareholders of the Company. Except in the case of a dissolution and liquidation of the Company following a withdrawal of the General Partner, as explained in Article 19 below of the present Articles, it may only resolve on any item whatsoever only with the agreement of the General Partner.

Art. 12. Management. The Company shall be managed by the General Partner who shall be the liable partner (actionnaire - gérant - commandite) and who shall be personally, jointly and severally liable with the Company for all liabilities which cannot be met out of the assets of the Company.

The General Partner is vested with the broadest powers to perform all acts of administration and disposition in the Company's interest which are not expressly reserved by law or by these Articles to the meeting of Shareholders or to the Supervisory Board (as defined in Article 15).

The General Partner shall namely have the power on behalf and in the name of the Company to carry out any and all of the purposes of the Company and to perform all acts and enter into and perform all contracts and other undertakings that it may deem necessary or advisable or incidental thereto. Except as otherwise expressly provided, the General Partner shall have, and shall have full authority in its discretion to exercise, on behalf of and in the name of the Company, all rights and powers necessary or convenient to carry out the purposes of the Company.

Art. 13. Authorised signature. The Company shall be bound by the corporate signature of the General Partner or by the individual or joint signatures of any other persons to whom authority shall have been delegated by the General Partner as the General Partner shall determine in his discretion, except that such authority may not be conferred to a Limited Partner of the Company.

Art. 14. No Remuneration of general partner. The General Partner and the members of the General Partner shall receive no remuneration from the Company.

Art. 15. Supervisory board. The affairs of the Company and its financial situation including particularly its books and accounts shall be supervised by a supervisory board of at least three members (the Supervisory Board).

The Supervisory Board shall be consulted by the General Partner on such matters as the General Partner may determine and it shall authorise any actions of the General Partner that may, pursuant to law or under the Articles, exceed the powers of the General Partner.

The Supervisory Board shall be elected by the general meeting of Shareholders for a maximum term of 6 (six) years, which shall be renewable.

The general meeting of Shareholders shall determine the remuneration of the Supervisory Board.

The Supervisory Board shall be convened by its chairman or by the General Partner.

Written notice of any meeting of the Supervisory Board shall be given to all members of the Supervisory Board with at least eight days prior notice, except in circumstances of emergency, in which case the nature of such circumstances shall be set forth in the notice of the meeting. This notice may be waived by the consent in writing, whether in original or by cable, telegram, telefax or telex of each member. Separate notice shall not be required for individual meetings held at times and places prescribed in a schedule previously adopted by resolution of the Supervisory Board. If all the members of the Supervisory Board are present or represented at a meeting of Supervisory Board, and if they state that they have been informed of the agenda of the meeting, the meeting may be held without prior notice.

The Supervisory Board shall appoint a chairman among its members and may choose a secretary, who need not be a member of the Supervisory Board, and who shall be responsible for keeping the minutes of the meetings of the Supervisory Board. The chairman will preside at all meetings of the Supervisory Board. In his/her absence, the other members of the Supervisory Board will appoint another chairman pro tempore who will preside at the relevant meeting by simple majority vote of the members of the Supervisory Board present or represented at such meeting.

Any member may act at any meeting of the Supervisory Board by appointing in writing, whether in original or by cable, telegram, telex, telefax or other electronic transmission another member as his proxy.

The Supervisory Board can deliberate or act validly only if at least the majority of its members are present or represented. Resolutions shall be approved if taken by a majority of the votes of the members present or represented at such meeting. Resolutions may also be taken in one or several written instruments signed by all the members.

Any member of the Supervisory Board may participate in a meeting of the Supervisory Board by conference call, video conference or similar means of communications equipment whereby (i) the members of the Supervisory Board attending the meeting can be identified, (ii) all persons participating in the meeting can hear and speak to each other, (iii) the transmission of the meeting is performed on an on-going basis and (iv) the Supervisory Board can properly deliberate, and participating in a meeting by such means shall constitute presence in person at such meeting. A meeting of the Supervisory Board held by such means of communication will be deemed to be held in Luxembourg.

Notwithstanding the foregoing, a resolution of the Supervisory

Board may also be passed in writing, in case of urgency or where other exceptional circumstances so require. Such resolution shall consist of one or several documents containing the resolutions and signed, manually or electronically by means of an electronic signature (which is valid under Luxembourg law) by each member of the Supervisory Board. The date of such resolution shall be the date of the last signature.

Art. 16. Minutes of the supervisory board. The minutes of a meeting of the Supervisory Board shall be signed by its chairman or, in his absence, by the chairman pro tempore who chaired such meeting. Copies or extracts of such minutes which are to be produced in judicial proceedings or otherwise shall be signed by the chairman or the chairman pro tempore or by two members of the Supervisory Board.

Art. 17. Accounting year - Accounts. The Company's accounting year shall begin on 1 July of each year and shall terminate on 30 June of the following year.

The accounts of the Company shall be expressed in British Pounds.

Art. 18. Allocation of profits. From the annual net profits of the Company, five per cent. (5%) shall be allocated to the reserve required by law. This allocation shall cease to be required as soon as such legal reserve amounts to ten per cent. (10%) of the share capital of the Company as stated in Article 5 hereof as increased or reduced from time to time.

The General Partner shall determine how the annual net profits shall be disposed of and it shall decide to pay dividends from time to time, as it, in its discretion, believes to suit best the corporate purpose and policy of the Company. The general meeting of Shareholders shall have to approve the General Partner's decision to pay dividends as well as the profit allocation proposed by the General Partner.

The dividends may be paid in British Pounds or in any other currency determined by the General Partner and they may be paid at such places and times as may be determined by the General Partner.

The General Partner may decide to pay interim dividends under the conditions and within the limits laid down in the Companies Act.

Art. 19. Dissolution and Liquidation. The Company may be voluntarily dissolved by a resolution of the general meeting of Shareholders with the consent of the General Partner as indicated in the above Article 2.

The liquidation shall be carried out by one or several liquidators (who may be natural persons or legal entities) named by the general meeting of Shareholders which shall also determine their powers and their remuneration.

Art. 20. Amendments. These Articles may be amended from time to time by a general meeting of Shareholders, subject to the quorum and voting requirements provided by the laws of Luxembourg, and subject to the consent of the General Partner.

Art. 21. Applicable law. All matters not governed by these Articles shall be determined by application of the provisions of Luxembourg law, and, in particular, the Companies Act.

Transitory provisions

(1) The first financial year shall begin today and it shall end on 30 June 2010.

(2) The first annual general meeting of Shareholders shall be held in the year 2011, in particular to approve the accounts of the first financial year.

Subscription and Payment

The Articles having thus been established, the above-named parties have subscribed the shares as follows:

1) RPS FinCo, prenamed: unlimited shares: one share	1
2) RPS TopCo 1 Limited, prenamed: limited shares: thirty thousand nine hundred ninety-nine shares	30,999
Total: (unlimited and limited shares): thirty-one thousand shares	31,000

All limited shares and the unlimited share(s) have been fully paid up by contribution in cash, so that the paid-in share capital is at the free disposal of the Company, evidence of which has been given to the undersigned notary.

Estimation of formation expenses

The appearing parties declare that the expenses, costs, fees or charges of any kind whatsoever, which fall to be paid by the Company as a result of its incorporation amount approximately to one thousand two hundred fifty Euros (1,250.-€).

The Company's capital is evaluated at 34,269.29 EUR.

General meeting of shareholders

The appearing parties, representing the entire subscribed share capital and considering themselves as having been duly convened, immediately proceeded to the holding of a general meeting.

Having first verified that the meeting was regularly constituted, the Shareholders passed with the consent of the General Partner, the following resolutions by unanimous vote:

1. That the number of members of the Supervisory Board be set at 3.
2. That there be appointed as members of the Supervisory Board:
 - (a) Mr Vincent TUCCI, manager, born on 26 July 1968 in Moyeuve-Grande, France, whose business address is at 65, Boulevard Grande-Duchesse Charlotte, L-1331 Luxembourg, with passport number 041E91926;
 - (b) Mr Hans DE GRAAF, manager, born on 19 April 1950 in Reeuwijk, Netherlands, whose business address is at 65, Boulevard Grande-Duchesse Charlotte, L-1331 Luxembourg, with passport number NJ2260060; and
 - (c) The private limited liability company "COMCOLUX S.A R.L.", a Luxembourg private limited liability company, with registered office at 67, Boulevard Grande-Duchesse Charlotte, L-1331 Luxembourg, registered with the Luxembourg Trade and Companies Register under the number B 58545 and having a share capital of EUR 30,975.-.
3. That the term of office of the three above mentioned members of the Supervisory Board shall end at the close of the annual general meeting of the Company to be held in 2011.
4. That the address of the registered office of the Company be 65, Boulevard Grande-Duchesse Charlotte, 1331 Luxembourg, Grand Duchy of Luxembourg.

Statement

The undersigned notary who understands and speaks English, states herewith that on request of the appearing parties, the present Articles are worded in English followed by a French version; at the request of the same appearing parties, it is stated that, in case of discrepancies between the English and the French texts, the English version will prevail.

WHEREOF, the present deed was drawn up in Junglinster, at the date indicated at the beginning of the document.

After reading the present deed to the mandatory of the appearing party, acting as said before, known to the notary by name, first name, civil status and residence, the said representative has signed with Us the notary the présent deed.

Suit la version française du texte qui précède:

L'an deux mille neuf, le neuf décembre.

Par devant Maître Jean SECKLER, notaire de résidence à Junglinster, (Grand-Duché de Luxembourg), soussigné;

ONT COMPARU:

1. RPS FinCo, une société à responsabilité limitée luxembourgeoise, ayant son siège social au 65 boulevard Grande Duchesse Charlotte L-1331 Luxembourg, Grand-duché de Luxembourg, en cours d'enregistrement auprès du Registre de Commerce et des Sociétés de Luxembourg, ici représenté par Christian DOSTERT, employé privé, résidant professionnellement à Junglinster, en vertu d'une procuration donnée le 8 décembre 2009 à Luxembourg (l'Actionnaire Commandité); et

2. RPS TopCo 1 Limited, une société de droit du Jersey, avec siège social à Whitely Chambers, Don Street, St.Helier, JE4 9WG, Jersey, enregistrée auprès du JFSC Companies Registry sous le numéro 103597, ici représenté par Christian DOSTERT, préqualifié, en vertu d'une procuration donnée le 26 novembre 2009 à Jersey (RPS TopCo 1 Limited désigné en tant qu'Actionnaire Commanditaire).

Ci-après l'Actionnaire Commandité et le ou les Actionnaires Commanditaires sont désignés individuellement l'Actionnaire et ensemble les Actionnaires.

Lesquelles procurations, signées ne varietur par le(s) mandataire(s) des parties comparantes et le notaire instrumentaire, resteront annexées au présent acte pour être enregistrées en même temps.

Les parties comparantes, aux termes des qualités en vertu desquelles elles agissent, ont demandé au notaire d'arrêter ainsi qu'il suit les statuts d'une société en commandite par actions (les Statuts) qu'elles constatent entre elles.

Art. 1^{er}. Dénomination et Forme. Il existe une société en commandite par actions sous la dénomination de "RPS FinCo SCA" (la Société).

Art. 2. Durée de la Société - Dissolution. La Société est établie pour une durée illimitée.

La Société ne sera pas dissoute par le retrait de l'Actionnaire Commandité, ou par son décès, son incapacité légale ou son incapacité d'agir.

La Société peut être dissoute avec le consentement de l'Actionnaire Commandité par résolution des Actionnaires prise de la manière requise pour une modification des Statuts, telle que prescrite par l'Article 21 des Statuts et la loi du 10 août 1915, sur les sociétés commerciales, telle que modifiée (la Loi de 1915).

Art. 3. Objet social. La Société a pour objet social (i) l'acquisition, la détention et la cession, sous quelque forme que ce soit et par tous moyens, par voie directe ou indirecte, de participations, droits, intérêts et engagements dans des

sociétés luxembourgeoises ou étrangères, (ii) l'acquisition par achat, souscription ou de toute autre manière, ainsi que l'aliénation par vente, échange ou de toute autre manière de titres, obligations, créances, billets et autres valeurs ou instruments financiers de toutes espèces (notamment d'obligations ou de parts émises par des fonds communs de placement luxembourgeois ou par des fonds étrangers, ou tout autre organisme similaire), de prêts ou toute autre facilité de crédit, ainsi que des contrats portant sur les titres précités ou y relatifs, et (iii) la possession, l'administration, le développement et la gestion d'un portefeuille d'actifs (composé notamment d'actifs tels que ceux définis dans les paragraphes (i) et (ii) ci-dessus).

La Société pourra également, être engagée dans les opérations suivantes:

- conclure des emprunts sous toute forme. La Société pourra obtenir toutes formes de moyens de crédit ainsi que émettre des titres, obligations, certificats, parts bénéficiaires, warrants et tous titres de dettes ou de participation sous une ou plusieurs programmes d'émission;

- avancer, prêter, déposer des fonds ou donner crédit à ses filiales ou aux sociétés dans lesquelles elle a un intérêt direct ou indirect, même non substantiel, ou à toutes sociétés, qui seraient associés, directs ou indirects, de la Société, ou encore à toutes sociétés appartenant au même groupe que la Société (ci-après les Sociétés Apparentées et chacune une Société Apparentée);

Pour cet article, une société sera considérée comme appartenant au même "groupe" que la Société si cette autre société, directement ou indirectement, détient, contrôle, est contrôlée par ou est sous contrôle commun avec, la Société, que ce soit comme détenteur ultime, trustée ou gardien ou autre fiduciaire. Une société sera considérée comme contrôlant une autre société si elle détient, directement ou indirectement, tout ou une partie substantielle de l'ensemble du capital social de la société ou dispose du pouvoir de diriger ou d'orienter la gestion et les politiques de l'autre société, que ce soit aux moyens de la détention de titres permettant d'exercer un droit de vote, par contrat ou autrement;

- accorder toutes garanties, fournir tous gages ou toutes autres formes de sûreté, que ce soit par engagement personnel ou par hypothèque ou charge sur tout ou partie des avoirs (présents ou futurs), ou par l'une et l'autre de ces méthodes, pour l'exécution de tous contrats ou obligations de la Société ou de Sociétés Apparentées et d'apporter toute assistance aux Sociétés Apparentées, dans les limites autorisées par la loi luxembourgeoise; et

- passer, exécuter, délivrer ou accomplir toutes les opérations de swaps, opérations à terme (futures), opérations sur produits dérivés, marchés à prime (options), opérations de rachat, prêt de titres ainsi que toutes autres opérations similaires. La Société peut, de manière générale, employer toutes techniques et instruments liés à des investissements en vue de leur gestion efficace, y compris des techniques et instruments destinés à la protéger contre les risques de change, de taux d'intérêt et autres risques.

Les descriptions ci-dessus doivent être comprises dans leurs sens le plus large et leur énumération n'est pas limitative. L'objet social couvre toutes les opérations auxquelles la Société participe et tous les contrats passés par la Société, dans la mesure où ils restent compatibles avec l'objet social ci-avant explicité. Il est cependant entendu que la Société n'effectuera aucune opération qui pourrait l'amener à être engagée dans des activités pouvant être considérées comme une activité bancaire.

D'une façon générale, la Société peut prendre toutes mesures de surveillance et de contrôle et effectuer toute opération ou transaction qu'elle considère nécessaire ou utile pour l'accomplissement et le développement de son objet social de la manière la plus large.

La Société pourra exercer toutes activités de nature commerciale, industrielle ou financière se rapportant directement ou indirectement à son objet social ou susceptibles de favoriser son développement.

Art. 4. Siège social. Le siège social de la Société est établi à Luxembourg, au Grand Duché de Luxembourg. Il peut être transféré dans les limites de la commune de Luxembourg par simple décision du conseil de l'Actionnaire Commandité. Il peut être créé des succursales ou d'autres bureaux à Luxembourg ou à l'étranger par décision de l'Actionnaire Commandité.

Au cas où l'Actionnaire Commandité estimerait que des événements extraordinaires d'ordre politique, économique ou social de nature à compromettre l'activité normale du siège social de la Société ou la communication aisée avec ce siège ou de ce siège avec l'étranger se sont produits ou sont imminents, le siège social pourra être transféré temporairement à l'étranger jusqu'à cessation complète de ces circonstances anormales; cette mesure provisoire n'aura toutefois aucun effet sur la nationalité de la Société, laquelle, nonobstant ce transfert provisoire du siège, restera une société en commandite par actions luxembourgeoise.

Art. 5. Capital social. Le capital social souscrit est fixé à GBP 31.000,- (trente et un mille Livres Sterling) consistant en 1 (une) action de commandité d'une valeur nominale de GBP 1,- (un Livre Sterling) et en 30.999 (trente mille neuf cent quatre-vingt-dix-neuf) actions de commanditaire d'une valeur nominale de GBP 1,- (un Livre Sterling) chacune.

L'assemblée générale extraordinaire des Actionnaires, délibérant de la manière requise pour la modification des Statuts, et avec le consentement de l'Actionnaire Commandité, pourra augmenter le montant du capital social souscrit.

La Société ne reconnaît qu'un détenteur par action; si une action est détenue par plus d'une personne, la Société est en droit de suspendre l'exercice des droits attachés à cette action jusqu'à ce qu'une personne ait été désignée comme seul détenteur à l'égard de la Société.

Les actions de commanditaire de la Société sont et resteront sous la forme nominative. Les actions de commandité de la Société sont et resteront sous forme nominative.

Un registre des actions nominatives sera tenu au siège social de la Société. Ce registre contiendra le nom de chaque Actionnaire, sa résidence ou son domicile élu, le nombre d'actions qu'il détient, le montant libéré pour chacune de ces actions, ainsi que le transfert de ces actions et les dates de ces transferts.

Les montants non libérés, le cas échéant, sur des actions émises et souscrites peuvent être appelés à n'importe quel moment par l'Actionnaire Commandité, pourvu que ces appels de fonds soient faits sur toutes les actions dans la même proportion et au même moment.

Art. 6. Rachat d'actions. La Société est autorisée à racheter ses propres actions dans les limites fixées par l'article 49-2 de la Loi de 1915. Un rachat d'actions doit être approuvé par une résolution de l'assemblée générale des Actionnaires avec l'accord de l'Actionnaire Commandité.

Art. 7. Responsabilité des actionnaires. Les propriétaires d'actions de commanditaire ne sont responsables qu'à concurrence du montant de leur contribution au capital de la Société.

La responsabilité de l'Actionnaire Commandité est illimitée.

Art. 8. Assemblées des actionnaires. L'assemblée générale ordinaire des Actionnaires se tiendra conformément à la loi luxembourgeoise au siège social de la Société ou à tout autre endroit à Luxembourg qui sera fixé dans l'avis de convocation le 30 septembre à 2 heures. Si ce jour est férié, l'assemblée générale annuelle se tiendra le premier jour ouvrable suivant.

Les autres assemblées générales des Actionnaires pourront se tenir aux lieu et heure spécifiés dans les avis de convocation respectifs.

Toutes les assemblées générales seront présidées par l'Actionnaire Commandité.

Tout Actionnaire de la Société peut participer à l'assemblée générale par conférence téléphonique, vidéo conférence ou tout autre moyen de communication similaire grâce auquel (i) les Actionnaires participant à la réunion de l'assemblée générale peuvent être identifiés, (ii) toute personne participant à la réunion de l'assemblée générale peut entendre les autres participants et leur parler, (iii) la réunion de l'assemblée générale est retransmise en direct et (iv) les Actionnaires peuvent valablement délibérer. La participation à une réunion de l'assemblée générale par un tel moyen de communication équivalra à une participation en personne à la réunion.

Art. 9. Avis de convocation, Quorum, Procurations, Majorité. Les délais de convocation et les quorums requis par la Loi de 1915 seront applicables aux assemblées des Actionnaires de la Société ainsi qu'à la conduite des assemblées, dans la mesure où il n'en est pas disposé autrement dans les Statuts.

Chaque action donne droit à une voix. Chaque Actionnaire pourra prendre part aux assemblées des Actionnaires en désignant par écrit, soit par original, soit par télécopie, par câble, par télégramme ou par télex une autre personne comme mandataire.

Sauf si prévu autrement par la Loi de 1915 ou par les Statuts, des résolutions proposées à une assemblée générale des Actionnaires seront approuvées par la majorité simple de ceux présents ou représentés et votants, avec l'accord de l'Actionnaire Commandité.

Les Actionnaires peuvent voter par écrit (au moyen d'un formulaire) sur les projets de résolutions soumis à l'assemblée générale à condition que les formulaires indiquent (i) les nom, prénom, adresse et signature des Actionnaires, (ii) l'indication des actions pour lesquelles l'Actionnaire exerce son droit, (iii) l'agenda tel que décrit dans la convocation et (iv) les instructions de vote (approbation, refus, abstention) pour chaque sujet de l'agenda. Les formulaires originaux devront être envoyés à la Société 72 heures avant la tenue de cette assemblée générale.

L'Actionnaire Commandité peut fixer toutes les autres conditions qui doivent être remplies par les Actionnaires pour qu'ils puissent participer à l'assemblée des Actionnaires.

Art. 10. Avis de convocation. Les assemblées des Actionnaires seront convoquées par l'Actionnaire Commandité ou par le Conseil de Surveillance (tel que défini à l'Article 15). La convocation indique l'ordre du jour et elle est faite par des annonces insérées deux fois à huit jours d'intervalle au moins et huit jours avant l'Assemblée Générale, dans le Mémorial et dans un journal de Luxembourg.

La convocation est adressée par lettre recommandée au moins huit jours avant la date de l'assemblée à chaque Actionnaire détenant des actions nominatives, à l'adresse indiquée sur le registre des actions.

Si toutes les actions sont des actions nominatives, la convocation peut se faire par lettre recommandée seulement.

Si tous les Actionnaires sont présents ou représentés à une assemblée des Actionnaires, et affirment avoir été dûment informés de l'ordre du jour de l'assemblée, celle-ci pourra être tenue sans convocation préalable.

Art. 11. Pouvoirs de l'assemblée des actionnaires. Toute assemblée des Actionnaires de la Société régulièrement constituée représentera l'ensemble des Actionnaires de la Société. Elle ne peut prendre n'importe quelle résolution qu'avec le consentement de l'Actionnaire Commandité, sauf dans le cas décrit dans l'Article 19 des Statuts, en cas de dissolution et liquidation de la Société suite au retrait de l'Actionnaire Commandité.

Art. 12. Administration. La Société sera administrée par l'Actionnaire Commandité qui sera l'actionnaire responsable (actionnaire - gérant - commandité) et qui sera personnellement, conjointement et solidairement responsable avec la Société de toutes les dettes qui ne peuvent être acquittées grâce aux avoirs de la Société.

L'Actionnaire Commandité est investi des pouvoirs les plus larges pour accomplir tous les actes d'administration et de disposition dans l'intérêt de la Société qui ne sont pas expressément réservés par la Loi de 1915 ou par les Statuts à l'assemblée des Actionnaires ou au Conseil de Surveillance (tel que défini à l'Article 15 ci-dessous).

L'Actionnaire Commandité aura entre autres le pouvoir de mener à bien tous actes ayant trait aux objets de la Société au nom et pour le compte de la Société et d'accomplir tous actes, de conclure et d'exécuter tout contrat et tout engagement qui lui semble nécessaire, conseillé ou accessoire à ces objets. Dans la mesure où il n'en est pas autrement disposé, l'Actionnaire Commandité aura et disposera, à sa discrétion, de la pleine autorité pour exercer, au nom et pour le compte de la Société, tous les droits et pouvoirs nécessaires ou utiles afin de mener à bien les objets de la Société.

Art. 13. Signatures autorisées. La Société sera engagée par la signature de l'Actionnaire Commandité ou par la signature individuelle ou conjointe de toute autre personne à laquelle des pouvoirs de signature auront été délégués par l'Actionnaire Commandité à son entière discrétion, sous la réserve qu'aucun pouvoir de signature ne pourra être confié à un Actionnaire Commanditaire.

Art. 14. Absence de rémunération de l'actionnaire commandité. L'Actionnaire Commandité et les associés de l'Actionnaire Commandité ne recevront aucune rémunération de la Société.

Art. 15. Conseil de surveillance. Les affaires de la Société et sa situation financière y compris en particulier ses livres et comptes seront contrôlés par un conseil de surveillance composé d'au moins trois membres (le Conseil de Surveillance).

Le Conseil de Surveillance sera consulté par l'Actionnaire Commandité sur les questions déterminées par l'Actionnaire Commandité et il autorisera toute action qui, par application de la Loi de 1915 ou des Statuts, pourrait excéder les pouvoirs de l'Actionnaire Commandité.

Le Conseil de Surveillance sera élu par l'assemblée générale des Actionnaires pour une durée maximum de 6 (six) ans qui sera renouvelable.

L'assemblée générale des Actionnaires déterminera la rémunération du Conseil de Surveillance.

Le Conseil de Surveillance sera convoqué par son président ou par l'Actionnaire Commandité.

Toute réunion du Conseil de Surveillance donnera lieu à convocation de tous les membres du Conseil de Surveillance par écrit au moins huit jours avant la date de la réunion, sauf en cas d'urgence, auquel cas la nature de ce cas d'urgence sera exposée dans la convocation à la réunion. Il peut être renoncé à cette convocation avec le consentement écrit, soit par original, par câble, fax, télégramme ou télex de chaque membre. Une convocation séparée ne sera pas requise pour les réunions individuelles tenues aux heures et lieux prévus dans un calendrier adopté précédemment par décision du Conseil de Surveillance. Si tous les membres du Conseil de Surveillance sont présents ou représentés à une réunion du Conseil de Surveillance et affirment avoir été dûment informés de l'ordre du jour de l'assemblée, celle-ci pourra être tenue sans convocation préalable.

Le Conseil de Surveillance doit nommer un président parmi ses membres et peut désigner un secrétaire, membre du Conseil de Surveillance ou non, qui sera en charge de la tenue des procès-verbaux des réunions du Conseil de Surveillance. Le président préside toutes les réunions du Conseil de Surveillance. En son absence, les autres membres du Conseil de Surveillance nomment un président pro tempore qui présidera la réunion en question, par un vote à la majorité simple des membres du Conseil de Surveillance présents ou représentés par procuration à la réunion en question.

Tout membre peut prendre part aux réunions du Conseil de Surveillance en désignant par écrit, soit par original, câble, télex, fax ou tout autre mode de transmission électronique un autre membre comme mandataire.

Le Conseil de Surveillance ne peut valablement délibérer ou agir que si la moitié au moins de ses membres sont présents ou représentés à la réunion. Les décisions seront approuvées si elles sont prises à la majorité des membres présents ou représentés à ces réunions. Les résolutions peuvent aussi être approuvées par la signature de tous les membres d'un ou plusieurs documents écrits.

Tout membre du Conseil de Surveillance peut participer à une réunion du Conseil de Surveillance par conférence téléphonique, vidéo conférence ou tout autre moyen de communication similaire grâce auquel (i) les membres du Conseil de Surveillance participant à la réunion peuvent être identifiés, (ii) toute personne participant à la réunion peut entendre les autres participants et leur parler, (iii) la réunion du Conseil de Surveillance est retransmise en direct, et (iv) les membres du Conseil de Surveillance peuvent valablement délibérer. La participation à une réunion du Conseil de Surveillance par un tel moyen de communication équivaut à une participation en personne à une telle réunion. Une réunion du Conseil de Surveillance tenue par ces moyens de communication est censée être tenue à Luxembourg.

Nonobstant les dispositions qui précèdent, en cas d'urgence ou si des circonstances exceptionnelles le rendent nécessaire, une décision du Conseil de Surveillance peut également être prise par voie circulaire. Une telle résolution doit consister en un seul ou plusieurs documents contenant les résolutions et signés, manuellement ou électroniquement par une signature électronique conforme aux exigences de la loi luxembourgeoise, par tous les membres du Conseil de Surveillance (résolution circulaire). La date d'une telle décision est la date de la dernière signature.

Art. 16. Procès-verbal du conseil de surveillance. Le procès-verbal de la réunion du Conseil de Surveillance sera signé par le président ou, en son absence, par le président pro tempore qui a présidé à la réunion. Les copies ou extraits du procès-verbal qui doivent être produits en justice ou ailleurs seront signés par le président ou le président pro tempore ou par deux membres du Conseil de Surveillance.

Art. 17. Exercice social - Comptes sociaux. L'année sociale commence le 1^{er} juillet de chaque année et se termine le 30 juin de l'année suivante.

Les comptes sociaux de la Société seront exprimés en livres Sterling.

Art. 18. Affectation des bénéfices. Il sera prélevé sur le bénéfice annuel net de la Société cinq pour cent (5%) qui seront affectés à la réserve prévue par la Loi de 1915.

Ce prélèvement cessera d'être obligatoire lorsque la réserve aura atteint dix pour cent (10%) du capital social de la Société fixé à l'Article 5 des Statuts tel que celui-ci aura été augmenté ou réduit de temps à autre.

L'Actionnaire Commandité déterminera comment les bénéfices seront affectés et il décidera de payer des dividendes de temps à autre comme il estime, à sa discrétion, convenir au mieux à l'objet et à la politique de la Société. L'assemblée générale des Actionnaires devra approuver la décision de l'Actionnaire Commandité de verser des dividendes ainsi que l'affectation des résultats qu'il propose.

Les dividendes peuvent être payés en livres Sterling ou en toute autre devise fixée par l'Actionnaire Commandité. Ils peuvent être payés au lieu et place déterminés par l'Actionnaire Commandité.

L'Actionnaire Commandité peut décider de payer des dividendes intérimaires sous les conditions et dans les limites fixées par la Loi de 1915.

Art. 19. Dissolution et Liquidation. La Société peut être volontairement dissoute par décision de l'assemblée des Actionnaires avec le consentement de l'Actionnaire Commandité ou avec l'expiration de son terme tel qu'indiqué à l'Article 2 ci-dessus.

La liquidation devra être effectuée par un ou plusieurs liquidateurs (qui peuvent être des personnes physiques ou des personnes morales) désignées par l'assemblée générale des Actionnaires, qui fixera également leurs pouvoirs et leur rémunération.

Art. 20. Modifications statutaires. Les présents statuts peuvent être modifiés de temps à autre par l'assemblée générale des Actionnaires, sous réserve des conditions de quorum et de vote stipulées par le droit luxembourgeois et sous réserve de l'obtention du consentement de l'Actionnaire Commandité.

Art. 21. Droit applicable. Toutes les questions qui ne sont pas régies par les Statuts seront tranchées par référence au droit luxembourgeois et, en particulier la Loi de 1915.

Dispositions transitoires

(1) Le premier exercice social commence aujourd'hui et se terminera le 30 juin 2010.

(2) La première assemblée générale annuelle se tiendra en 2011, afin notamment d'approuver les comptes du premier exercice.

Souscription et Paiement

Les Statuts ainsi établis, les parties susnommées ont souscrit les actions comme suit:

1) RPS FinCo, prénommé: actions de commandité: une action	1
2) RPS TopCo 1 Limited, prénommé: actions de commanditaire: trente mille neuf cent quatre-vingt-dix-neuf actions	30.999
Total: (actions de commandité et de commanditaire): trente et un mille actions	31.000

Toutes les actions de commanditaire et de commandité ont été entièrement libérées par apport en espèces, de sorte que le capital libéré est à la libre disposition de la Société, ainsi qu'il a été prouvé au notaire instrumentaire.

Estimation des frais

Les comparants déclarent que le montant des frais, dépenses, rémunérations ou charges sous quelque forme que ce soit qui incombent à la Société en raison de sa constitution s'élève approximativement à la somme de mille deux cent cinquante euros (1.250,-€).

Le capital de la Société est évalué à 34.269,29 EUR.

Assemblée générale des actionnaires

Les comparants, représentant l'intégralité du capital social souscrit, se sont constitués en assemblée générale, à laquelle ils se reconnaissent dûment convoqués.

Après avoir constaté que celle-ci était régulièrement constituée, les Actionnaires ont pris, à l'unanimité, les résolutions suivantes, avec le consentement de l'Actionnaire Commandité:

1. Le nombre des membres du Conseil de Surveillance est fixé à 3 (trois).

2. Sont désignés comme membres du Conseil de Surveillance:

(a) Monsieur Vincent TUCCL, gérant, né le 26 juillet 1968 à Moyeuve-Grande, France, dont l'adresse professionnelle est au 65, Boulevard Grande-Duchesse Charlotte, L-1331 Luxembourg;

(b) Monsieur Hans DE GRAAF, gérant, né le 19 avril 1950 in Reeuwijk, Pays-Bas, dont l'adresse professionnelle est au 65, Boulevard Grande-Duchesse Charlotte, L-1331 Luxembourg; et

(c) La société à risque limitée "COMCOLUX S.à r.l.", une société à risque limitée de droit luxembourgeois, ayant son siège social au 67, Boulevard Grande-Duchesse Charlotte, L-1331 Luxembourg, enregistrée auprès du Registre de Commerce et des Sociétés de Luxembourg sous le numéro B 58545 et ayant un capital social de EUR 30.975,-.

3. Le mandat des membres du Conseil de Surveillance mentionnés ci-dessus prend fin lors de l'assemblée générale annuelle de la SCA, qui se tiendra en 2011.

4. Le siège social de la Société est fixé au 65, boulevard Grande-Duchesse Charlotte, L-1331 Luxembourg, Grand-Duché de Luxembourg.

Déclaration

Le notaire soussigné qui comprend et parle l'anglais, déclare qu'à la requête des parties comparantes, les Statuts sont établis en anglais, suivi d'une traduction française. A la requête de ces mêmes parties comparantes et en cas de distorsions entre la version anglaise et française, la version anglaise prévaudra.

DONT ACTE, le présent acte a été passé à Junglinster, à la date indiquée en tête des présentes.

Après lecture du présent acte au mandataire des parties comparantes, agissant comme dit ci-avant, connu du notaire par nom, prénom, état civil et domicile, ledit mandataire a signé avec Nous notaire le présent acte.

Signé: DOSTERT - J. SECKLER

Enregistré à Grevenmacher, le 18 décembre 2009. Relation GRE/2009/4767. Reçu Soixante-quinze euros 75,- €.

Le Receveur (signé): G. SCHLINK.

POUR EXPEDITION CONFORME, délivrée;

Junglinster, le 5 janvier 2010.

Jean SECKLER.

Référence de publication: 2010009454/543.

(100001990) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 6 janvier 2010.

M.V.S.F. Spf S.A., Société Anonyme - Société de Gestion de Patrimoine Familial.

Siège social: L-2453 Luxembourg, 5, rue Eugène Ruppert.

R.C.S. Luxembourg B 51.649.

Les statuts coordonnés de la société ont été déposés au Registre de Commerce et des Sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 18 novembre 2009.

Référence de publication: 2010009704/10.

(100001901) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 6 janvier 2010.

Lützingen S.A., Société Anonyme Soparfi.

Siège social: L-1882 Luxembourg, 3A, rue Guillaume Kroll.

R.C.S. Luxembourg B 109.840.

Les comptes annuels au 31 décembre 2008 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 5-1-2010.

Signature.

Référence de publication: 2010009705/10.

(100001557) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 6 janvier 2010.

Lucis S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2453 Luxembourg, 5, rue Eugène Ruppert.

R.C.S. Luxembourg B 78.834.

Les statuts coordonnés de la société ont été déposés au Registre de Commerce et des Sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 6 janvier 2010.

Référence de publication: 2010009706/10.

(100001900) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 6 janvier 2010.

Mercure International S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1331 Luxembourg, 65, boulevard Grande-Duchesse Charlotte.

R.C.S. Luxembourg B 18.071.

Les comptes annuels au 30 décembre 2008 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Pour MERCURE INTERNATIONAL S.A.

Intertrust (Luxembourg) S.A.

Signatures

Référence de publication: 2010009636/12.

(100002008) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 6 janvier 2010.

Chrono Invest S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1331 Luxembourg, 65, boulevard Grande-Duchesse Charlotte.

R.C.S. Luxembourg B 101.577.

Les comptes annuels au 30 juin 2009 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Pour CHRONO INVEST S.A.

Intertrust (Luxembourg) S.A.

Signatures

Référence de publication: 2010009637/12.

(100002005) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 6 janvier 2010.

Novacap Luxembourg (Participation 1) S.C.A., Société en Commandite par Actions.

Siège social: L-5365 Munsbach, 9A, Parc d'Activité Syrdall.

R.C.S. Luxembourg B 90.768.

Les comptes consolidés au 31 décembre 2008 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 17 décembre 2009.

Signature.

Référence de publication: 2010009639/11.

(100002048) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 6 janvier 2010.

Noch Mal Eins A.G., Société Anonyme.

Siège social: L-1510 Luxembourg, 38, avenue de la Faïencerie.

R.C.S. Luxembourg B 78.404.

Les statuts coordonnés de la société ont été déposés au Registre de Commerce et des Sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 5 janvier 2010.

Référence de publication: 2010009690/10.

(100001649) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 6 janvier 2010.

Midilux Holdings S.A., Société Anonyme Soparfi.

Siège social: L-2121 Luxembourg, 231, Val des Bons Malades.

R.C.S. Luxembourg B 6.749.

Statuts coordonnés déposés au Registre de Commerce et des Sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Junglinster, le 5 janvier 2010.

Pour copie conforme

Pour la société

Jean SECKLER

Notaire

Référence de publication: 2010009696/14.

(100002206) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 6 janvier 2010.

HR Consulting S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1882 Luxembourg, 3A, rue Guillaume Kroll.

R.C.S. Luxembourg B 94.584.

Les comptes annuels au 31 décembre 2008 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 4 janvier 2010.

Signature.

Référence de publication: 2010009697/10.

(100001563) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 6 janvier 2010.

I.S.A. International Sales Advising Company, Société à responsabilité limitée.

Capital social: EUR 13.000,00.

Siège social: L-1469 Luxembourg, 67, rue Ermesinde.

R.C.S. Luxembourg B 21.937.

Les comptes annuels au 31 décembre 2007 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Pour la Société

Signature

Un mandataire

Référence de publication: 2010009725/13.

(100001542) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 6 janvier 2010.

Igloo S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1469 Luxembourg, 67, rue Ermesinde.

R.C.S. Luxembourg B 105.513.

Les comptes annuels au 31 décembre 2008 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Pour la Société

Signature

Un mandataire

Référence de publication: 2010009726/12.

(100001541) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 6 janvier 2010.

Navron Holdings S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Capital social: EUR 12.500,00.

Siège social: L-1511 Luxembourg, 121, avenue de la Faïencerie.

R.C.S. Luxembourg B 131.394.

Les comptes annuels au 31 décembre 2008 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Pour Navron Holdings S.à r.l.

Signature

Un mandataire

Référence de publication: 2010009727/13.

(100001540) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 6 janvier 2010.

Tommy Hilfiger Holding S.à.r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-1724 Luxembourg, 41, boulevard du Prince Henri.
R.C.S. Luxembourg B 115.060.

Le Bilan consolidé au 31 mars 2009 a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 5 janvier 2010.

Signature.

Référence de publication: 2010009728/10.

(100001611) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 6 janvier 2010.

Ability Elsdorf Retail S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-1469 Luxembourg, 67, rue Ermesinde.
R.C.S. Luxembourg B 125.433.

Les comptes annuels au 31 mai 2009 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

Référence de publication: 2010009716/10.

(100001551) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 6 janvier 2010.

Ability Lubeck Retail Holdings S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-1469 Luxembourg, 67, rue Ermesinde.
R.C.S. Luxembourg B 123.117.

Les comptes annuels au 31 mai 2009 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

Référence de publication: 2010009718/10.

(100001549) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 6 janvier 2010.

ViVa Partners S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-1273 Luxembourg, 19, rue de Bitbourg.
R.C.S. Luxembourg B 150.393.

STATUTES

In the year two thousand and nine, on the twenty-first of December.

Before, Maître Henri Hellinckx, notary residing in Luxembourg, Grand Duchy of Luxembourg.

THERE APPEARED:

1. Valiance Asset Management Limited, a company incorporated under the laws of Guernsey, having its registered office at NatWest House, Le Truchot, St Peter Port, Guernsey GY1 1WD, registered with the Records of the Island of Guernsey under number 49062;

here represented by Jan Vanhoutte, lawyer, residing professionally in Luxembourg, by virtue of a power of attorney, given under private seal.

2. Vision Holdings Limited, a company incorporated under the laws of the Cayman Islands, having its registered office at Walker House, PO Box 908GT, Mary Street, George Town, Grand Cayman, Cayman Islands;

here represented by Jan Vanhoutte, lawyer, residing professionally in Luxembourg, by virtue of a power of attorney, given under private seal.

Said proxies, after having been initialled ne varietur by the proxyholders of the appearing parties and by the undersigned notary, shall remain attached to the present deed, and be submitted with this deed to the registration authorities.

Such appearing parties, in the capacity in which they act, have requested the undersigned notary, to state as follows the articles of association of a private limited liability company (société à responsabilité limitée) (the Articles), which is hereby incorporated.

1. Art. 1. Name. There exists a private limited liability company (société à responsabilité limitée) under the name of "ViVa Partners S.à r.l." (the Company).

2. Art. 2. Corporate object. The object of the Company is to carry out all transactions pertaining directly or indirectly to the acquisition of participations in the Grand Duchy of Luxembourg and foreign companies, in any form whatsoever, and the administration, management, control and development of those participations.

The Company may act as general partner of, and take general partner interests in, any Luxembourg corporate partnership limited by shares (*société en commandité par actions*). Specifically, the Company may subscribe shares in and act as general partner of investment companies organised as *fonds d'investissement spécialisés* subject to the Luxembourg act of 13 February 2007 relating to specialised investment funds.

The Company may use its funds to establish, manage, develop and dispose of its assets as they may be composed from time to time, to acquire, invest in and dispose of any kinds of property, tangible and intangible, movable and immovable, and namely but not limited to, its portfolio of securities of whatever origin, to participate in the creation, acquisition, development and control of any enterprise, to acquire, by way of investment, subscription, underwriting or option, securities, to realise them by way of sale, transfer, exchange or otherwise and to develop them.

The Company may borrow in any form, except by way of public offer. It may issue by way of private placement only, notes, bonds and debentures and any kind of debt securities in registered form and subject to transfer restrictions. The Company may lend funds including the proceeds of any borrowings and/or issues of debt securities to its subsidiaries or affiliated companies.

The Company may give guarantees and grant security in favour of third parties to secure its obligations and the obligations of companies in which the Company has a direct or indirect participation or interest and to companies which form part of the same group of companies as the Company and it may grant any assistance to such companies, including, but not limited to, assistance in the management and the development of such companies and their portfolio, financial assistance, loans, advances or guarantees. It may pledge, transfer, encumber or otherwise create security over some or all its assets.

The Company may carry out any commercial, industrial, financial, personal, and real estate operations, which are directly or indirectly connected with its corporate purpose or which may favour its development.

3. Art. 3. Duration. The Company is formed for an unlimited period of time.

4. Art. 4. Registered office. The registered office of the Company is established in the municipality of Luxembourg.

It may be transferred to any other place in the Grand Duchy of Luxembourg by means of a resolution of an extraordinary general meeting of its shareholders. It may be transferred within the boundaries of the municipality by a resolution of the manager or the board of managers (in case of plurality of managers) of the Company.

The Company may have offices and branches, both in the Grand Duchy of Luxembourg and abroad.

5. Art. 5. Share capital. The Company's share capital is fixed at twenty thousand united states dollars (USD) (USD20.000) represented by two hundred (200) shares (the Shares, and each individually a Share), each Share having a nominal value of one hundred united states dollars (USD100).

6. Art. 6. Amendments to the share capital. The share capital may be changed at any time by a decision of the sole shareholder or by a decision of the shareholders' meeting, in accordance with article 15 of the Articles.

7. Art. 7. Distribution. Each Share entitles to a fraction of the corporate assets and profits of the Company in direct proportion to the number of Shares in existence.

8. Art. 8. Indivisible shares. Towards the Company, the Shares are indivisible, and only one owner is admitted per Share. Joint co-owners have to appoint a sole person as their representative towards the Company.

9. Art. 9. Transfer of shares. In case the Company has only one shareholder, the Shares held by the sole shareholder are freely transferable.

In case the Company has several shareholders, any transfer of Shares *inter vivos* to third parties must be authorised by the general meeting of shareholders who represent at least three-quarters of the share capital of the Company. No such authorisation is required for a transfer of Shares among shareholders.

Any transfer of Shares *mortis causa* to third parties must be accepted by the shareholders who represent three-quarters of the rights belonging to the surviving shareholders.

The requirements of articles 189 and 190 of the Luxembourg act dated 10 August 1915 on commercial companies, as amended (the 1915 Act) will apply to the transfer of Shares.

10. Art. 10. Redemption of shares. The Company shall have the power to acquire Shares in its own share capital, provided that the Company has sufficient distributable reserves to that effect.

The acquisition and disposal by the Company of Shares held by it in its own share capital shall take place by virtue of a resolution of and on the terms and conditions to be decided upon by the sole shareholder or the general meeting of the shareholders. The quorum and majority requirements applicable for amendments to the Articles shall apply in accordance with article 15 of the Articles.

11. Art. 11. Death, Suspension of civil rights, Insolvency or Bankruptcy of the shareholders. The death, suspension of civil rights, insolvency or bankruptcy of the sole shareholder or of one of the shareholders will not terminate the Company.

12. Art. 12. Management. The Company is managed by at least three managers forming a board of managers. The managers need not be shareholders. The managers are appointed, revoked and replaced by a decision of the general meeting of the shareholders, adopted by shareholders representing more than half of the share capital.

The majority of the board of managers will be non-resident in the United Kingdom (the UK) for UK tax purposes and will not be based full-time in the UK.

The general meeting of the shareholders may at any time and ad nutum (without cause) dismiss and replace any one of the managers.

In dealing with third parties, the managers will have all powers to act in the name and on behalf of the Company in all circumstances and to carry out and approve all acts and operations consistent with the Company's objects, provided the terms of this article 12 have been complied with.

All powers not expressly reserved by law or the Articles to the general meeting of shareholders fall within the powers of the board of managers.

The Company shall be bound by the joint signatures of any two managers.

Any two managers may sub-delegate their powers for specific tasks to one or several ad hoc agents. The delegating managers will determine this agent's responsibilities and remuneration (if any), the duration of the period of representation and any other relevant conditions of his agency.

Notwithstanding the above, the managers of the Company will not delegate their powers to any person who is tax-resident in the UK or based full-time in the UK.

The resolutions of the board of managers shall be adopted by the majority of the managers present or represented. The board of managers can deliberate or act validly only (i) if at least the majority of its members is present or represented and (ii) if the majority of the members present or represented are not tax-resident in the UK nor based full-time in the UK.

A chairman pro tempore of the board of managers may be appointed at any board meeting by the board of managers by vote of the majority of the managers present or represented at the relevant meeting. The chairman, if one is appointed, will preside at the meeting of the board of managers for which he has been appointed. The chairman, if one is appointed, will not be resident in the UK for UK tax purposes and will not be based full-time in the UK.

In case of plurality of managers, written notice of any meeting of the board of managers will be given to all managers, in writing or by telefax or electronic mail (e-mail), at least 2 (two) business days in advance of the date set for such meeting, except in circumstances of emergency. A meeting of the board of managers can be convened by any manager. This notice may be waived if all the managers are present or represented, and if they state that they have been informed on the agenda of the meeting. Separate notice shall not be required for individual meetings held at times and places prescribed in a schedule previously adopted by a resolution of the board of managers. No meeting of the board of managers will be held in the UK.

A manager may participate in a meeting of the board of managers by conference call, videoconference or by other similar means of communication allowing all the managers taking part in the meeting to be identified and to deliberate. The participation by a manager in a meeting by conference call, videoconference or by other similar means of communication mentioned above shall be deemed to be a participation in person at such meeting and the meeting shall be deemed to be held at the registered office of the Company. The decisions of the board of managers will be recorded in minutes to be held at the registered office of the Company and to be signed by any two managers in attendance, or by the chairman pro tempore of the relevant meeting, if one has been appointed. Proxies, if any, will remain attached to the minutes of the relevant meeting.

Notwithstanding the foregoing, a resolution of the board of managers may also be passed in writing in which case the minutes shall consist of one or several documents containing the resolutions and signed by each and every manager, provided that no resolution will be effective if signed by a manager present in the UK or in any other jurisdiction specified from time to time by the board of managers. The date of such circular resolutions shall be the date of the last signature of a manager. Such circular resolutions are deemed to be passed in Luxembourg.

13. Art. 13. Liability of the managers. The managers assume, by reason of their position, no personal liability in relation to any commitment validly made by him or them in the name and on behalf of the Company.

14. Art. 14. General meetings of the shareholders. An annual general meeting of the shareholders shall be held at the registered office of the Company, or at such other place in the municipality of its registered office as may be specified in the notice of meeting.

Other general meetings of the shareholders may be held at such place and time as may be specified in the respective notices of meeting, provided that general meetings of shareholders will never be held in the UK.

As long as the Company has no more than twenty-five (25) shareholders, resolutions of shareholders can be passed in writing by all the shareholders instead of being passed at general meetings. In this case, each shareholder shall be sent an explicit draft of the resolution(s) to be passed, and shall vote in writing (such vote to be evidenced by letter or telefax or electronic mail (e-mail) transmission).

15. Art. 15. Shareholders' voting rights, Quorum and Majority. The sole shareholder assumes all powers conferred to the general meeting of the shareholders.

In case of a plurality of shareholders, each shareholder may take part in collective decisions regardless of the number of Shares, which it owns. Each shareholder has voting rights commensurate with its shareholding. Collective decisions are only validly taken insofar as they are adopted by shareholders representing more than half of the share capital of the Company.

However, resolutions to alter the Articles may only be adopted by the majority in number of the shareholders owning at least three quarters of the Company's share capital and the nationality of the Company can only be changed by unanimous vote, subject to the provisions of the 1915 Act.

16. Art. 16. Financial year. The Company's financial year starts on 1 January and ends on 31 December of each year.

17. Art. 17. Financial statements. Each year, with reference to 31 December, the Company's accounts are established and the manager, or in case of plurality of managers, the board of managers prepares an inventory including an indication of the value of the Company's assets and liabilities.

Each shareholder may inspect the above inventory and balance sheet at the Company's registered office.

18. Art. 18. Appropriation of profits, Reserves. The gross profits of the Company stated in the annual accounts, after deduction of general expenses, amortisation and expenses represent the net profit. An amount equal to five per cent. (5%) of the net profits of the Company is allocated to a statutory reserve, until this reserve amounts to ten per cent. (10%) of the Company's nominal share capital. The balance of the net profits may be distributed to the shareholder(s) on a pro rata basis in proportion of to his (their) share holding in the Company. The board of managers may decide to pay interim dividends.

19. Art. 19. Liquidation. At the time of liquidation of the Company the liquidation will be carried out by one or several liquidators, shareholder(s) or not, appointed by the shareholder(s) who shall determine his (their) powers and remuneration.

20. Art. 20. Statutory auditor - External auditor. In accordance with article 200 of the 1915 Act, the Company needs only to be audited by a statutory auditor if it has more than 25 (twenty-five) shareholders. An external auditor needs to be appointed whenever the exemption provided by article 69 (2) of the Luxembourg act dated 19 December 2002 on the trade and companies register and on the accounting and financial accounts of companies does not apply.

21. Art. 21. Reference to legal provisions. Reference is made to the provisions of the 1915 Act for all matters for which no specific provision is made in the Articles.

Subscription and Payment

All shares have been subscribed as follows:

Valiance Asset Management Limited, prenamed:	100 shares;
	and
Vision Holdings Limited, prenamed:	100 shares.
Total:	<u>200 shares</u>

All these shares have been fully paid-up in cash, therefore the amount of twenty thousand united states dollars (USD 20,000) is now at the disposal of the Company, proof of which has been duly given to the notary.

The valuation certificate and the confirmation by the shareholder(s), after having been initialled ne varietur by the proxyholder of the appearing party, and the undersigned notary, will remain attached to the present deed in order to be registered with it.

Transitory provisions

The first financial year shall begin today and it shall end on 31 December 2010.

Estimate of costs

The expenses, costs, remunerations and charges in any form whatsoever, which shall be borne by the Company as a result of the present deed are estimated to be approximately EUR 1,200.- (one thousand two hundred euro).

Extraordinary general meeting

Immediately after the incorporation, the shareholders representing the entire subscribed capital of the Company have herewith adopted the following resolutions:

1. the number of managers is set at 5.
2. the following persons are appointed as managers of the Company, for an unlimited period of time:
 - Amaury Junior, director, whose professional address is in the City of Sao Paulo, State of Sao Paulo, at Rua Hungria, 514, 9th floor, Jardim Europa, CEP 01455-000, Brazil;

- Jan Pensaert, director, whose professional address is at NatWest House, Le Truchot, St Peter Port, Guernsey GY1 1WD;

- Richard Boleat, partner, whose professional address is at 1st Floor, 7 Bond Street, St Helier, Jersey JE2 3NP;

- Bodo Demisch, self-employed, whose private address is at 9, avenue Guillaume, L-1651 Luxembourg, Grand Duchy of Luxembourg;

- Alexandre Dumont, private employee, whose professional address is at 19, rue de Bitbourg, L-1273 Luxembourg, Grand Duchy of Luxembourg;

3. KPMG Audit S.a r.l., with registered office at 9, Allée Scheffer, L-2520 Luxembourg, Grand Duchy of Luxembourg has been appointed as the external auditor of the Company;

4. the registered office is established at 19, rue de Bitbourg, L-1273 Luxembourg, Grand Duchy of Luxembourg.

The undersigned notary who understands and speaks English, states herewith that on request of the above appearing parties, the present deed is worded in English, followed by a French version; at the request of the same appearing parties, in case of discrepancies between the English and the French text, the English version will prevail.

Whereof, the present notarial deed is drawn in Luxembourg, on the date stated above.

The document having been read to the proxyholders of the appearing parties, the proxyholders of the appearing parties signed together with Us, the notary, the present original deed.

Suit la version française du texte qui précède:

L'an deux mil neuf, le vingt-et-un décembre.

Par-devant Maître Henri Hellinckx, notaire de résidence à Luxembourg, Grand-Duché de Luxembourg.

ONT COMPARU:

1. Valiance Asset Management Limited, une société constituée sous le droit de Guernesey, avec siège social à NatWest House, Le Truchot, St Peter Port, Guernesey GY11WD, enregistrée auprès du Records of the Island of Guernsey sous le numéro 49062;

ici représenté par Jan Vanhoutte, avocat, résidant professionnellement à Luxembourg, en vertu d'une procuration donnée sous seing privé,

2. Vision Holdings Limited, une société constituée sous le droit des Iles Caïmans, avec siège social à Walker House, PO Box 908GT, Mary Street, George Town, Grand Cayman, Iles Caïmans;

ici représenté par Jan Vanhoutte, avocat, résidant professionnellement à Luxembourg, en vertu d'une procuration donnée sous seing privé.

Lesdites procurations, après paraphe ne varietur par les mandataires des parties comparantes et le notaire soussigné, resteront annexées au présent acte pour être soumises avec lui aux formalités de l'enregistrement.

Lesquels comparants, aux termes de la capacité avec laquelle ils agissent, ont requis le notaire instrumentant d'arrêter ainsi qu'il suit les statuts d'une société à responsabilité limitée (les Statuts) qu'ils déclarent constituer entre eux.

1. Art. 1^{er}. Nom. Il existe une société à responsabilité limitée, prenant la dénomination de "ViVa Partners S.à r.l." (ci-après, la Société).

2. Art. 2. Objet social. L'objet social de la Société est l'accomplissement de toutes les opérations se rapportant directement ou indirectement à la prise de participations au Grand-Duché de Luxembourg dans des sociétés luxembourgeoises ou étrangères, sous quelque forme que ce soit, ainsi que l'administration, la gestion, le contrôle et le développement de ces participations.

La Société peut agir en tant qu'actionnaire commandité de, et prendre des intérêts d'actionnaire commandité dans, toute société en commandite par actions luxembourgeoise. La Société peut, en particulier, souscrire à des actions dans et agir en tant qu'actionnaire commandité de société d'investissements organisées sous la forme de fonds d'investissement spécialisé soumis à la loi luxembourgeoise du 13 février 2007 relative aux fonds d'investissement spécialisé.

La Société peut utiliser ses fonds pour constituer, administrer, développer et vendre ses portefeuilles d'actifs tel qu'ils seront constitués au fil du temps, acquérir, investir dans et vendre toute sorte de propriétés, corporelles ou incorporelles, mobilières ou immobilières, notamment, mais non limité à des portefeuilles de valeurs mobilières de toute origine, pour participer dans la création, l'acquisition, le développement et le contrôle de toute entreprise, pour acquérir, par voie d'investissement, de souscription ou d'option des valeurs mobilières pour en disposer par voie de vente, transfert, échange ou autrement et pour les développer.

La Société peut emprunter, sous quelque forme que ce soit, sauf par voie d'offre publique. Elle peut procéder, uniquement par voie de placement privé, à l'émission de titres, obligations, bons de caisse et tous titres de dettes sous forme nominative et soumis à des restrictions de transfert. La Société peut accorder tous crédits, y compris le produit de prêts et/ou émissions de valeurs mobilières, à ses filiales ou sociétés affiliées.

La Société peut consentir des garanties ou des sûretés au profit de tierces personnes afin de garantir ses obligations et les obligations de sociétés dans lesquelles elle a une participation ou un intérêt directs ou indirects et à toute société faisant partie du même groupe de sociétés que la Société et elle peut assister ces sociétés pour, y inclus, mais non limité

à la gestion et le développement de ses sociétés et de leur portefeuille, financièrement, par des prêts, avances et garanties. Elle peut nantir, céder, grever de charges toute ou partie de ses avoirs ou créer, de toute autre manière, des sûretés portant sur toute ou partie de ses avoirs.

La Société peut accomplir toutes les opérations commerciales, industrielles, financières, mobilières et immobilières, se rapportant directement ou indirectement à son objet social ou susceptibles de favoriser son développement.

3. Art. 3. Durée. La Société est constituée pour une durée illimitée.

4. Art. 4. Siège social. Le siège social de la Société est établi dans la commune de Luxembourg.

Il peut être transféré en tout autre lieu du Grand-Duché de Luxembourg par simple décision d'une assemblée générale extraordinaire des associés. Il peut être transféré à l'intérieur de la commune par une décision du gérant ou du conseil de gérance (en cas d'une pluralité de gérants) de la Société.

La Société peut ouvrir des bureaux et succursales dans tous autres lieux du Grand-Duché de Luxembourg ainsi qu'à l'étranger.

5. Art. 5. Capital social. Le capital social de la Société est fixé à la somme de vingt mille dollars américains (USD20.000) représenté par deux cents (200) parts sociales d'une valeur nominale de cent dollars américains (USD100) (les Parts, et individuellement la Part) chacune.

6. Art. 6. Modification du capital social. Le capital social pourra à tout moment être modifié moyennant décision de l'associé unique sinon de l'assemblée des associés, conformément à l'article 15 des Statuts.

7. Art. 7. Distributions. Chaque Part donne droit à une fraction, proportionnelle au nombre des Parts existantes, de l'actif social ainsi que des bénéfices.

8. Art. 8. Parts indivisibles. Les Parts sont indivisibles à l'égard de la Société qui ne reconnaît qu'un seul propriétaire pour chacune d'elles. Les copropriétaires indivis de Parts sont tenus de se faire représenter auprès de la Société par une seule et même personne.

9. Art. 9. Transfert de parts. Lorsque la Société n'a qu'un associé unique, toutes cessions de Parts détenues par l'associé unique sont libres.

En cas de pluralité d'associés, la cession de Parts inter vivos à des tiers non-associés doit être autorisée par l'assemblée générale des associés représentant au moins trois quarts du capital social. Une telle autorisation n'est pas requise pour une cession de Parts entre associés.

La cession de Parts mortis causa à des tiers non-associés doit être acceptée par les associés qui représentent trois quarts des droits appartenant aux survivants.

Les exigences des articles 189 et 190 de la loi du 10 août 1915 sur les sociétés commerciales, telle que modifiée (la Loi de 1915) doivent être respectées en ce qui concerne le transfert de Parts.

10. Art. 10. Rachat de parts. La Société pourra acquérir ses propres Parts pourvu que la Société dispose à cette fin de réserves distribuables suffisants.

L'acquisition et la disposition par la Société de Parts détenues par elle dans son propre capital social ne pourra avoir lieu qu'en vertu d'une résolution et conformément aux conditions qui seront décidées par une assemblée générale de l'associé unique/des associés. Les exigences de quorum et de majorité applicables aux modifications des statuts en vertu de l'article 15 des Statuts sont d'application.

11. Art. 11. Décès, Interdiction, Faillite ou déconfiture des associés. Le décès, l'interdiction, la faillite ou la déconfiture de l'associé unique, sinon d'un des associés, ne mettent pas fin à la Société.

12. Art. 12. Gérance. La Société est gérée par au moins trois gérants formant un conseil de gérance. Les gérants n'ont pas besoin d'être associés. Les gérants sont désignés, révoqués et remplacés par l'assemblée générale des associés, par une résolution adoptée par des associés représentant plus de la moitié du capital social.

La majorité du conseil de gérance doit ne pas résider au Royaume-Uni pour des raisons fiscales anglaises et ne pas résider en permanence au Royaume-Uni.

L'assemblée générale des associés peut à tout moment et ad nutum (sans justifier d'une raison) révoquer et remplacer n'importe lequel des gérants.

Vis-à-vis des tiers, les gérants ont les pouvoirs les plus étendus pour agir au nom et pour le compte de la Société en toutes circonstances et pour exécuter et approuver les actes et opérations en relation avec l'objet social, sous réserve du respect des dispositions du présent article 12.

Tous les pouvoirs non expressément réservés par la loi ou les Statuts à l'assemblée générale des associés sont de la compétence du conseil de gérance.

La Société sera engagée par la signature conjointe de deux gérants quelconques.

Deux gérants quelconques pourront déléguer leurs compétences pour des opérations spécifiques à un ou plusieurs mandataires ad hoc. Les gérants qui délèguent détermineront la responsabilité du mandataire et sa rémunération (si le

mandat est rémunéré), la durée de la période de représentation et n'importe quelles autres conditions pertinentes de ce mandat.

Nonobstant ce qui est mentionné ci-dessus, les gérants de la Société ne délégueront pas leurs pouvoirs à toute personne fiscalement résidente au Royaume-Uni ou vivant en permanence au Royaume-Uni.

Les décisions du conseil de gérance seront prises à la majorité des voix des gérants présents ou représentés. Le conseil de gérance peut délibérer ou agir valablement seulement (i) si au moins la majorité de ses membres est présente ou représentée et (ii) si la majorité des membres présents ou représentés n'est pas fiscalement résidente au Royaume-Uni ou ne réside pas en permanence au Royaume-Uni.

Un président pro tempore du conseil de gérance peut être désigné à chaque réunion par le conseil de gérance par vote de la majorité des gérants présents ou représentés lors du conseil de gérance concerné. Le président, si un président a été désigné, présidera la réunion du conseil de gérance pour laquelle il aura été désigné. Le président, si un président a été désigné, ne doit pas être résident du Royaume-Uni pour des raisons fiscales anglaises et ne pas résider en permanence au Royaume-Uni.

En cas de pluralité de gérants, avis écrit de toute réunion du conseil de gérance sera donné à tous les gérants par écrit ou télécopie ou courriel (e-mail), au moins 2 (deux) jours ouvrables avant la date prévue pour la réunion, sauf s'il y a urgence. Une réunion du conseil de gérance pourra être convoquée par tout gérant. On pourra passer outre cette convocation si les gérants sont présents ou représentés au conseil de gérance et s'ils déclarent avoir été informés de l'ordre du jour. Une convocation spéciale ne sera pas requise pour une réunion du conseil de gérance se tenant à une heure et à un endroit déterminés dans une résolution préalablement adoptée par le conseil de gérance. Aucune réunion du conseil de gérance n'aura lieu au Royaume-Uni.

Tout gérant peut participer à une réunion du conseil de gérance par conférence téléphonique, visioconférence ou par ou par tout autre moyen similaire de communication permettant à tous les gérants qui prennent part à la réunion d'être identifiés et de délibérer. La participation d'un gérant à une réunion du conseil de gérance par conférence téléphonique, visioconférence ou par tout autre moyen similaire de communication auquel est fait référence ci-dessus sera considérée comme une participation en personne à la réunion et la réunion sera censée avoir été tenue au siège social. Les décisions du conseil de gérance seront consignées dans un procès-verbal qui sera conservé au siège social de la Société et signé par deux gérants quelconques présents au conseil de gérance, ou par le président pro tempore de la réunion concernée, si un président a été désigné. Les procurations, s'il y en a, seront jointes au procès-verbal de la réunion.

Nonobstant les dispositions qui précèdent, une décision du conseil de gérance peut également être prise par voie circulaire et résulter d'un seul ou de plusieurs documents contenant les résolutions et signés par tous les membres du conseil de gérance sans exception, sous réserve qu'aucune décision ne prendra effet si elle est signée par un gérant présent au Royaume-Uni ou dans toute autre juridiction spécifiée par le conseil de gérance. La date d'une telle décision circulaire sera la date de la dernière signature. Ces résolutions circulaires sont considérées passées à Luxembourg.

13. Art. 13. Responsabilité des gérants. Les gérants ne contractent, à raison de leur fonction, aucune obligation personnelle relativement aux engagements régulièrement pris par eux au nom et pour le compte de la Société.

14. Art. 14. Assemblées générale des associés. Une assemblée générale annuelle de l'associé unique ou des associés se tiendra au siège social de la Société ou à tout autre endroit de la commune de son siège social à préciser dans la convocation à l'assemblée.

D'autres assemblées générales de l'associé unique ou des associés peuvent être tenues aux lieux et places indiqués dans la convocation, sous réserve qu'aucune assemblée ne se tienne au Royaume-Uni.

Tant que la Société n'a pas plus de vingt-cinq (25) associés, les résolutions des associés pourront, au lieu d'être prises lors d'assemblées générales, être prises par écrit par tous les associés. Dans cette hypothèse, un projet explicite de la résolution ou des résolutions à prendre devra être envoyé à chaque associé, et chaque associé votera par écrit (ces votes pourront être produits par lettre, télécopie, ou courriel (e-mail)).

15. Art. 15. Droits de vote des associés, Quorum et Majorité. L'associé unique exerce les pouvoirs dévolus à l'assemblée des associés.

En cas de pluralité des associés, chaque associé peut participer aux décisions collectives quel que soit le nombre de Parts qui lui appartient. Chaque associé a un nombre de voix égal au nombre de Parts qu'il possède ou représente. En cas de pluralité d'associés, les décisions collectives ne sont valablement prises que pour autant qu'elles aient été adoptées par des associés représentant plus de la moitié du capital social.

Cependant, les résolutions modifiant les Statuts de la Société ne pourront être prises que de l'accord de la majorité en nombre des associés représentant au moins les trois quarts du capital social et la nationalité de la Société ne pourra être changée que de l'accord unanime de tous les associés, sous réserve des dispositions de la Loi de 1915.

16. Art. 16. Année sociale. L'année sociale de la Société commence le 1^{er} janvier et se termine le 31 décembre de chaque année.

17. Art. 17. Comptes annuels. Chaque année, au 31 décembre, les comptes sont arrêtés et, suivant le cas, le gérant ou le conseil de gérance dresse un inventaire comprenant l'indication des valeurs actives et passives de la Société.

Tout associé peut prendre connaissance de l'inventaire et du bilan au siège social de la Société.

18. Art. 18. Distribution des bénéfices, Réserves. Les profits bruts de la Société, constatés dans les comptes annuels, déduction faite des frais généraux, amortissements et charges, constituent le bénéfice net. Sur le bénéfice net, il est prélevé cinq pour cent (5%) pour la constitution d'un fonds de réserve jusqu'à ce que celui-ci atteigne dix pour cent (10%) du capital social. Le solde du bénéfice net sera distribué aux associés sur base proportionnelle de leurs détentions de Parts dans la Société. Le conseil de gérance pourra décider de verser un dividende intérimaire.

19. Art. 19. Liquidation. Lors de la liquidation de la Société, la liquidation sera faite par un ou plusieurs liquidateurs, associé(s) ou non, nommés par l'(es) associé(s) qui fixera (fixeront) leurs pouvoirs et leurs émoluments.

20. Art. 20. Commissaire aux comptes - Réviseur d'entreprises. Conformément à l'article 200 de la Loi de 1915, la Société doit être contrôlée par un commissaire aux comptes seulement si elle a plus de 25 (vingt-cinq) associés. Un réviseur d'entreprises doit être nommé si l'exemption prévue à l'article 69 (2) de la loi du 19 décembre concernant le registre de commerce et des sociétés ainsi que la comptabilité et les comptes annuels des entreprises n'est pas applicable.

21. Art. 21. Référence aux dispositions légales. Pour tout ce qui n'est pas réglé par les Statuts, les associés s'en réfèrent aux dispositions légales de la Loi de 1915.

Souscription et Libération

Toutes les parts sociales ont été souscrites comme suit:

Valiance Asset Management Limited, susmentionné:	100 parts sociales;
	et
Vision Holdings Limited, susmentionné:	100 parts sociales.
Total:	200 parts sociales

Toutes les parts sociales sont libérées par paiement en numéraire, de sorte que la somme de vingt mille dollars américains (USD20.000) est désormais à la libre disposition de la Société; preuve ayant été donnée au notaire instrumentant.

Le certificat d'évaluation et la confirmation des associés, après signature ne varietur par le mandataire de la partie comparante, et le notaire soussigné, resteront annexés au présent acte et seront soumis avec lui aux formalités de l'enregistrement.

Dispositions transitoires

Le premier exercice social commence aujourd'hui et finit le 31 décembre 2010.

Frais

Le montant, au moins approximativement, des coûts, dépenses, salaires et charges, sous quelque forme que ce soit, qui puisse être engagé ou mis à la charge de la Société en conséquence de sa constitution est évalué approximativement à EUR 1.200.- (mille deux cents euros).

Assemblée générale extraordinaire

Immédiatement après la constitution de la Société, les associés préqualifiés représentant la totalité du capital souscrit ont pris les résolutions suivantes:

1. le nombre de gérants s'élève à 5;
2. les personnes suivantes sont nommées gérants de la Société pour une durée indéterminée:
 - Amaury Junior, administrateur, dont l'adresse professionnelle est à São Paulo, Etat de São Paulo, Rua Hungria, 514, 9^{ème} étage, Jardim Europa, CEP 01455-000, Brésil;
 - Jan Pensaert, administrateur, dont l'adresse professionnelle est à NatWest House, Le Truchot, St Peter Port, Guernsey GY1 1WD.
 - Richard Boleat, associé, dont l'adresse professionnelle est à 1^{er} étage, 7 Bond Street, St Hélier, Jersey JE2 3NP;
 - Bodo Demisch, indépendant, dont l'adresse privée est à 9, avenue Guillaume, L-1651 Luxembourg, Grand-Duché de Luxembourg
 - Alexandre Dumont, employé privé, dont l'adresse professionnelle est à 19, rue de Bitbourg, L-1273 Luxembourg, Grand-Duché de Luxembourg;

3. KPMG Audit S.à r.l. avec siège social à 9, Allée Scheffer, L-2520 Luxembourg, Grand-Duché de Luxembourg est nommé réviseur d'entreprises agréé de la Société;

4. le siège social de la Société est établi au 19, rue de Bitbourg, L-1273 Luxembourg, Grand-Duché de Luxembourg.

Le notaire soussigné, qui a personnellement la connaissance de la langue anglaise, déclare que les parties comparantes l'ont requis de documenter le présent acte en langue anglaise, suivi d'une version française, et, en cas de divergence entre le texte anglais et le texte français, le texte anglais fera foi.

Dont acte, fait et passé à Luxembourg, date qu'en tête des présentes.

Et après lecture faite et interprétation donnée au mandataire des parties comparantes, celui-ci a signé le présent acte avec le notaire.

Signé: J. VANHOUTTE et H. HELLINCKX.

Enregistré à Luxembourg A.C., le 24 décembre 2009. Relation: LAC/2009/56920. Reçu soixante-quinze euros (75.- EUR)

Le Receveur (signé): F. SANDT.

- POUR EXPEDITION CONFORME - délivrée à la société sur demande.

Luxembourg, le 5 janvier 2009.

Référence de publication: 2010009455/422.

(100001741) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 6 janvier 2010.

Ability Lubeck Retail S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-1469 Luxembourg, 67, rue Ermesinde.

R.C.S. Luxembourg B 123.118.

Les comptes annuels au 31 mai 2009 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

Référence de publication: 2010009719/10.

(100001548) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 6 janvier 2010.

Ability m3 Holdings S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-1469 Luxembourg, 67, rue Ermesinde.

R.C.S. Luxembourg B 123.119.

Les comptes annuels au 31 mai 2009 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

Référence de publication: 2010009720/10.

(100001547) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 6 janvier 2010.

Ability m3 S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-1469 Luxembourg, 67, rue Ermesinde.

R.C.S. Luxembourg B 123.120.

Les comptes annuels au 31 mai 2009 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

Référence de publication: 2010009721/10.

(100001546) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 6 janvier 2010.

Ability Rostock Retail S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-1469 Luxembourg, 67, rue Ermesinde.

R.C.S. Luxembourg B 130.038.

Les comptes annuels au 31 mai 2009 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

Référence de publication: 2010009722/10.

(100001545) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 6 janvier 2010.

Stefana S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1469 Luxembourg, 67, rue Ermesinde.

R.C.S. Luxembourg B 112.953.

Les comptes annuels au 31 décembre 2006 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Pour STEFANA S.A.
Signature
Un mandataire

Référence de publication: 2010009723/12.

(100001544) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 6 janvier 2010.

Travel Tourism Investments S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1882 Luxembourg, 3A, rue Guillaume Kroll.

R.C.S. Luxembourg B 122.485.

Les comptes annuels au 31 décembre 2008 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 5-1-2010.

Signature.

Référence de publication: 2010009703/10.

(100001558) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 6 janvier 2010.

Helbra Investments S.A., Société Anonyme Soparfi.

Siège social: L-1882 Luxembourg, 3A, rue Guillaume Kroll.

R.C.S. Luxembourg B 108.780.

Les comptes annuels au 31 décembre 2008 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 5-1-2010.

Signature.

Référence de publication: 2010009707/10.

(100001556) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 6 janvier 2010.

Berkeley Holdings (Luxembourg) S.A., Société Anonyme.

Capital social: EUR 11.865.650,00.

Siège social: L-1855 Luxembourg, 46A, avenue J.F. Kennedy.

R.C.S. Luxembourg B 132.731.

Suite à l'Assemblée Générale Annuelle tenue en date du 16 octobre 2009 de la Société Berkeley Holdings (Luxembourg) S.A., les décisions suivantes ont été prises:

- Les administrateurs suivants sont réélus pour une période de 6 ans, à compter du 16 octobre 2009 jusqu'à l'assemblée générale qui se tiendra en 2015:

Administrateurs de catégorie A:

- M. Mohamed Ali Ahmed Hamad Al Dhaheri;

- M. Omar Liaqat.

Administrateurs de catégorie B:

- M. Wim Rits;

- M. Franciscus Welman;

- M. Marcus Dijkerman.

- Le commissaire aux comptes de la Société, ERNST & YOUNG est réélu pour une période de 6 ans, à compter du 16 octobre 2009 jusqu'à l'assemblée générale qui se tiendra en 2015.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Berkeley Holdings (Luxembourg) S.A.

Wim Rits

Administrateur B

Référence de publication: 2010009621/25.

(100001636) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 6 janvier 2010.

Navilux Management S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Capital social: EUR 12.500,00.

Siège social: L-1313 Luxembourg, 2A, rue des Capucins.

R.C.S. Luxembourg B 118.878.

Les comptes annuels au 31 décembre 2008 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

Référence de publication: 2010009634/11.

(100002012) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 6 janvier 2010.

HR Consulting S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1882 Luxembourg, 3A, rue Guillaume Kroll.

R.C.S. Luxembourg B 94.584.

Les comptes annuels au 31 décembre 2007 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.
Luxembourg, le 4 janvier 2010.

Signature.

Référence de publication: 2010009698/10.

(100001562) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 6 janvier 2010.

HR Consulting S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1882 Luxembourg, 3A, rue Guillaume Kroll.

R.C.S. Luxembourg B 94.584.

Les comptes annuels au 31 décembre 2005 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.
Luxembourg, le 4 janvier 2010.

Signature.

Référence de publication: 2010009701/10.

(100001560) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 6 janvier 2010.

HR Consulting S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1882 Luxembourg, 3A, rue Guillaume Kroll.

R.C.S. Luxembourg B 94.584.

Les comptes annuels au 31 décembre 2004 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.
Luxembourg, le 04 JAN. 2010.

Signature.

Référence de publication: 2010009702/10.

(100001559) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 6 janvier 2010.

European Hotel S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1331 Luxembourg, 21, boulevard Grande-Duchesse Charlotte.

R.C.S. Luxembourg B 137.192.

Les comptes annuels au 30 juin 2009 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Pour European Hotel S.A.

Signature

Un mandataire

Référence de publication: 2010009713/12.

(100001553) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 6 janvier 2010.

Wert Investment Holdings S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Capital social: EUR 75.000,00.

Siège social: L-5365 Munsbach, 6C, Parc d'Activité Syrdall.

R.C.S. Luxembourg B 132.726.

In the year two thousand nine, on the eighth day of December.

Before Us, Maître Henri Hellinckx, notary residing in Luxembourg.

There appeared:

Wert LLC, a limited liability company governed by the laws of the State of Delaware (U.S.A.) and having its registered office at 8500 Normandale Lake Boulevard, Minneapolis, Minnesota 55437, U.S.A., filed with the Office of the Secretary of the State of Delaware under registration number 4434667,

here represented by Mr. Etienne de Crépy, attorney at law, residing in Luxembourg, by virtue of a proxy, given under private seal.

The said proxy, initialled *ne varietur* by the appearing party and the notary, will remain annexed to this deed to be filed with it at the same time with the registration authorities.

Such appearing party represents all of the share capital of Wert Investment Holdings S.à r.l. (the Company), a société à responsabilité limitée incorporated and existing under the laws of the Grand Duchy of Luxembourg, having its registered office at 6C, Parc d'Activité Syrdall, L-5365 Munsbach, Grand Duchy of Luxembourg, registered with the Luxembourg Trade and Companies Register under number B 132.726 and incorporated pursuant to a deed of the undersigned notary on 10 October 2007, published in Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations, number 2646 of November 19, 2007. The articles of association of the Company (the Articles) have been modified on 20 October 2008, published in Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations, number 2848, of November 27 2008.

The appearing party, representing the whole share capital of the Company, (the Sole Shareholder) may validly deliberate on all the items of the following agenda:

Agenda:

1. Creation of one class of "tracker shares";
2. Reclassification of the 3,000 existing issued ordinary shares of the Company into 2,960 ordinary shares and 40 Class A Shares;
3. Subsequent amendment of article 6, 23 and 24 of the Articles to reflect the changes adopted under items 1. and 2. above;
4. Amendment to the register of shareholders of the Company in order to reflect the above changes with power and authority given to any manager of the Company, any lawyer or employee of Loyens & Loeff, Mr. Olivier Jarny or any employee of MAS Luxembourg to proceed on behalf of the Company to the registration of the above changes in the register of shareholders of the Company; and
5. Miscellaneous.

The Sole Shareholder then passes the following resolutions:

First resolution

The Sole Shareholder resolves to create one class of "tracker" shares, namely the Class A Tracker Shares.

Second resolution

The Sole Shareholder resolves to reclassify the three thousand (3,000) existing issued ordinary shares of the Company, having a nominal value of twenty-five euro (EUR 25) each, into (i) two thousand nine hundred and sixty (2,960) ordinary shares and (ii) forty (40) Class A Tracker Shares (the Class A Shares), all having a nominal value of twenty-five euro (EUR 25) each.

Third resolution

To reflect the changes adopted in the foregoing resolutions, the Sole Shareholder resolves to amend articles 6, 23 and 24 of the Articles, which shall read as follows:

" Art. 6.

6.1. The corporate capital of the Company is set at seventy-five thousand euro (EUR 75,000), represented by three thousand (3,000) shares divided into (i) into two thousand nine hundred and sixty (2,960) ordinary shares and (ii) forty (40) class A "tracker" shares (in case of plurality, the Class A Shares and individually, a Class A Share), having a nominal value of twenty-five euro (EUR 25) each, that will track the performance and returns of a particular asset or assets of the Company (the Designated Assets) which term shall be deemed to include not only the Designated Assets identified as such but also (i) the proceeds of sale of all or any part of such Designated Assets (ii) any asset which may from time to

time reasonably be regarded as having replaced in whole or in part such Designated Assets including, for the avoidance of doubt, any proceeds of sale (whether in cash or otherwise) received in respect of any such Designated Assets (iii) any asset acquired in respect of, or as a consequence of owning, any such Designated Assets and (iv) any income distribution or capital distribution received by the Company in respect of, or in consequence of, owning such Designated Assets.

6.2. The ordinary shares and the Class A Shares shall collectively be designated as the Shares and individually and irrespectively of their class be designated as a Share. The holders of the Shares are together referred to as the Shareholders.

6.3. Each Share entitles its holder to one vote at ordinary and extraordinary general meetings.

6.4. The share capital of the Company may be increased or reduced one or more times by a resolution of the general meeting of the Shareholders, adopted in the manner required for amendment of these Articles provided that unless the holders of a majority of the Class A Shares shall otherwise agree in writing, no Class A Shares shall be issued except to existing holders of Class A Shares.

6.5. In addition to the corporate capital, there may be set up a premium account, into which any premium paid on any share is transferred. Any share premium paid in respect of the subscription of any Class A Shares upon their issuance shall be allocated to a share premium reserve account corresponding to the Class A Shares.

6.6. All Shares will have equal rights, except as otherwise provided for in these Articles.

6.7. Subject to article 6.1., the single manager or the board of managers, as the case may be, is entitled to define the Designated Assets in respect of the Class A Shares, which shall be denominated as the Class A Designated Assets.

6.8. The single manager or the board of managers, as the case may be, in its absolute discretion (but taking such advice from any auditors or any external counsel as they believe is required) shall be entitled to specify whether at the time of designation of the Class A Designated Assets or at any time thereafter, and if so the extent to which, any liabilities (including costs and expenses incurred by the Company in whole or in part in respect of a Class A Designated Assets) assumed or incurred by the Company are properly attributable to and should be met by the Class A Designated Assets and accordingly, for the purposes of these Articles should be treated as reducing the Class A Designated Assets from time to time.

Art. 23.

23.1. Five per cent of the net profit is set aside for the establishment of a statutory reserve, until such reserve amounts to ten per cent of the share capital.

23.2. After the allocation of any profits to the above statutory reserve account and subject to the provisions of the Law, all further profits shall be distributed and paid as follows:

(a) the holders of the Class A Shares at the time of such distribution, pro rata in accordance with the capital invested (nominal amount and, as the case may be, share premium) by each holder of Class A shares in the Company in respect of such shares, shall be entitled to (i) any proceeds and income derived by the Company (including, without limitation, dividends, capital gains, liquidation profits, sale proceeds and any other proceeds and income) from the Class A Designated Assets, minus (ii) any costs or expenses directly related to the Class A Designated Assets, items (i) and (ii) to be determined by the board of managers;

(b) any other distributable amount (net of costs and expenses not directly related to the Class A Designated Assets) not referred to in (a) above may be distributed to the holders of the ordinary shares and of the Class A Shares at the time of such distribution, pro rata in accordance with the capital invested (nominal amount and, as the case may be, share premium) in respect of such shares.

23.3. Interim dividends may be distributed, at any time, under the following conditions:

(i) interim accounts are drawn up by the board of managers;

(ii) these interim accounts show that sufficient profits and other reserves (including share premium) are available for distribution; it being understood that the amount to be distributed may not exceed profits made since the end of the last financial year for which the annual accounts have been approved, if any, increased by carried forward profits and distributable reserves, and decreased by carried forward losses and sums to be allocated to the legal reserve;

(iii) the decision to distribute interim dividends must be taken by the board of managers within two (2) months from the date of the interim accounts;

(iv) the rights of the creditors of the Company are not threatened, taking into account the assets of the Company; and

(v) where the interim dividends paid exceed the distributable profits at the end of the financial year, the shareholders must refund the excess to the Company.

Art. 24.

24.1. The Company may be dissolved at any time, by a resolution of the shareholders, adopted by one-half of the shareholders holding three-quarters of the share capital. The shareholders appoint one or several liquidators, who need not be shareholders, to carry out the liquidation and determine their number, powers and remuneration. Unless otherwise decided by the shareholders, the liquidators have the broadest powers to realise the assets and pay the liabilities of the Company.

24.2 .Any liquidation surplus comprised in the Class A Designated Assets, after payment of the Company's liabilities, shall be distributed amongst the holders of the Class A Shares in proportion to their respective holdings of such shares.

24.3 .For the purposes of article 24.2:

(a) any liabilities or expenses of the Company attributable to, or incurred in respect of the Class A Designated Assets shall be regarded as a reduction in the value of the assets forming part of the Class A Designated Assets;

(b) in the event that the liabilities or expenses to be applied in reduction of the Class A Designated Assets under (a) above exceed the value of that asset, the value of that asset shall be regarded as nil for the purposes of this article 24.3."

Fourth resolution

The Sole Shareholder resolves to amend the register of shareholders of the Company in order to reflect the above changes with power and authority given to any manager of the Company, any lawyer or employee of Loyens & Loeff, Mr. Olivier Jarny or any employee of MAS Luxembourg to proceed on behalf of the Company to the registration of the above changes in the register of shareholders of the Company.

Estimated costs

The aggregate amount of costs, expenditures, remunerations or expenses, in any form whatsoever, which are to be borne by the Company or which shall be charged to the Company by reason of this deed, are estimated at approximately EUR 1,200.- (one thousand two hundred euro).

Statement

The undersigned notary, who understands and speaks English, states herewith that at the request of the appearing party, the present deed is worded in English, followed by a French version. In case of discrepancies between the English version and the French version, the English version will be prevailing.

Whereof the present notarial deed was drawn up in Luxembourg, on the day named at the beginning of the deed.

The document having been read to the appearing party, the latter signed together with Us, the notary, the present original deed.

Suit la version française du texte qui précède:

L'an deux mille neuf, le huit décembre.

Par-devant Maître Henri Hellinckx, notaire de résidence à Luxembourg.

A comparu:

Wert LLC, une société à responsabilité limitée régie par les lois de l'Etat du Delaware (USA) et ayant son siège social à 8500 Normandale Lake Boulevard, Minneapolis, Minnesota 55437, USA, immatriculée à l'Office of the Secretary of the State of Delaware sous le numéro 4434667,

ici représentée par M. Etienne de Crépy, avocat, résidant à Luxembourg, en vertu d'une procuration donnée sous seing privé.

Ladite procuration, signée ne varietur par la partie comparante et le notaire, restera annexée au présent acte, afin d'être enregistrée avec celui-ci auprès de l'enregistrement.

Ladite partie comparante représente l'intégralité du capital social de Wert Investment Holdings S.à r.l. (la Société), une société à responsabilité limitée constituée et régie par les lois du Grand Duché de Luxembourg, ayant son siège social au 6C, Parc d'Activité Syrdall, L-5365 Munsbach, Grand Duché du Luxembourg, immatriculée au Registre de Commerce et des Sociétés du Luxembourg sous le numéro B 132.726 et constituée suivant un acte du notaire instrumentant le 10 octobre 2007, publié au Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations, numéro 2646, du 19 novembre 2007. Les statuts de la Société ont été modifiés le 20 octobre 2008, publié au Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations, numéro 2848, du 27 novembre 2008.

La partie comparante, représentant l'intégralité du capital social de la Société (l'Associé Unique), peut délibérer valablement sur les points portés à l'ordre du jour:

Ordre du jour:

1. Création d'une classe de "parts sociales traçantes";
2. Reclassement des 3.000 parts sociales ordinaires existantes de la Société en 2.960 parts sociales ordinaires et 40 Parts Sociales Traçantes de Classe A;
3. Modification subséquente des articles 6, 23 et 24 des statuts de la Société (les Statuts) afin de refléter les modifications adoptées aux points 1. et 2. ci-dessus;
4. Modification du registre des associés de la Société afin de refléter les modifications ci-dessus avec pouvoir et autorité à tout gérant de la Société, tout avocat ou employé de Loyens & Loeff Luxembourg, M. Olivier Jarny ou tout employé de MAS Luxembourg afin de procéder pour le compte de la Société à l'enregistrement des modifications mentionnées ci-dessus dans le registre des associés de la Société; et
5. Divers.

L'Associé Unique adopte ensuite les résolutions suivantes:

Première résolution

L'Associé Unique décide de créer une classe de parts sociales "traçantes", à savoir les Parts Sociales Traçantes de Classe A.

Deuxième résolution

L'Associé Unique décide de reclasser les trois mille (3.000) parts sociales ordinaires existantes de la Société, ayant une valeur nominale de vingt-cinq euros (EUR 25) chacune, en (i) deux mille neuf cent soixante (2.960) parts sociales ordinaires et (ii) quarante (40) Parts Sociales Traçantes de Classe A (les Parts Sociales de Classe A), toutes ayant une valeur nominale de vingt-cinq euros (EUR 25) chacune.

Troisième résolution

Afin de refléter les modifications adoptées dans les résolutions précédentes, l'Associé Unique décide de modifier les articles 6, 23 et 24 des Statuts, qui auront désormais la teneur suivante:

« Art. 6.

6.1. Le capital social est fixé à soixante quinze mille euros (EUR 75.000), représenté par (i) trois mille (3.000) parts sociales divisées en (i) deux mille neuf cent soixante (2.960) parts sociales ordinaires et (ii) quarante (40) parts sociales "traçantes" de classe A (en cas de pluralité les Parts Sociales de Classe A et individuellement, une Part Sociale de Classe A, ayant une valeur nominale vingt-cinq euros (EUR 25) chacune qui traceront la performance et le rendement d'un ou de plusieurs actifs particuliers de la Société (les Actifs Désignés) ce terme qui sera réputé inclure non seulement les Actifs Désignés identifiés comme tels mais également (i) le produit de la vente de tout ou partie de ces Actifs Désignés (ii) tout actif qui pourra de temps à autre raisonnablement être considéré comme ayant remplacé en tout ou en partie ces Actifs Désignés y compris, afin d'éviter tout doute, tout produit de vente (que ce soit en numéraire ou autre) reçu en relation avec ces Actifs Désignés (iii) tout actif acquis en relation avec, ou en conséquence de la détention de ces Actifs Désignés et (iv) toute distribution de revenu ou de capital reçue par la Société en relation avec, ou en conséquence de la détention de ces Actifs Désignés.

6.2. Les parts sociales ordinaires et les Parts Sociales Traçantes seront collectivement désignées comme les Parts Sociales et individuellement et sans tenir compte de leur classe une Part Sociale. Les détenteurs des Parts Sociales sont ensemble désignés comme les Associés.

6.3. Chaque Part Sociale donne droit à un vote dans les délibérations des assemblées générales ordinaires et extraordinaires.

6.4. Le capital social de la Société peut être augmenté ou réduit à une ou plusieurs reprises par une résolution de l'assemblée générale des Associés, adoptée selon les modalités requises pour la modification des Statuts à condition que, sauf si les détenteurs d'une majorité des Parts Sociales de Classe A en conviennent autrement par écrit, aucune Parts Sociales de Classe A ne sera émise à part aux détenteurs existants de Parts Sociales de Classe A.

6.5. En plus du capital social, un compte de prime d'émission peut être établi, sur lequel toute prime d'émission payée pour toute part sociale sera versée. Toute prime d'émission payée pour la souscription de toute Parts Sociales de Classe A à son émission sera versée sur un compte de réserve de prime d'émission correspondant aux Parts Sociales de Classe A.

6.6. Toutes les Parts Sociales auront des droits égaux, sauf stipulation contraire des présents Statuts.

6.7. Sous réserve de l'article 6.1, le gérant unique ou le conseil de gérance, le cas échéant, est habilité à définir les Actifs Désignés relatifs aux Parts Sociales de Classe A, qui seront dénommés comme étant les Actifs Désignés de Classe A.

6.8. Le gérant unique ou le conseil de gérance, le cas échéant, à son entière discrétion (mais conseillé par tous réviseurs ou tout conseiller externe s'il le juge nécessaire) aura le droit de préciser si, au moment de la désignation des Actifs Désignés de Classe A ou à tout moment ultérieur, et si tel est le cas dans quelle mesure, tous les passifs (en ce compris les coûts et dépenses supportés par la Société complètement ou en partie pour les Actifs Désignés de Classe A) assumés ou supportés par la Société sont correctement imputables à et doivent être acquittés par les Actifs Désignés de Classe A, et que par conséquent, pour les besoins de ces Statuts, doivent être traités comme réduisant les Actifs Désignés de Classe A concerné de temps à autre.

Art. 23.

23.1. Sur le bénéfice net, il est prélevé cinq pour cent pour la constitution d'un fonds de réserve jusqu'à ce que celui-ci atteigne dix pour cent du capital social.

23.2. Après affectation des bénéfices au compte de réserve légale ci-dessus et sous réserve des dispositions de la Loi, tous les bénéfices restants seront distribués et payés de la manière suivante:

(a) les détenteurs des Parts Sociales de Classe A au moment de la distribution, proportionnellement au capital investi (montant nominal et, le cas échéant, prime d'émission) par chaque détenteur de Parts Sociales de Classe A dans la Société en relation avec ces parts sociales, auront droit à (i) tous produits et revenus réalisés par la Société (en ce compris, sans limitation, dividendes, plus-value, boni de liquidation, produits des ventes et tout autre produit et revenu) des Actifs

Désignés de Classe A, moins (ii) tous les coûts et dépenses relatifs aux Actifs Désignés de Classe A, les points (i) et (ii) étant déterminés par le gérant unique ou, le cas échéant, le conseil de gérance.

(b) tout autre montant distribuable (net de coûts et dépenses qui ne sont pas directement liés aux Actifs Désignés de Classe A) qui n'est pas évoqué aux points (a) ci-dessus peut être distribué aux détenteurs de parts sociales ordinaires et de Parts Sociales de Classe A, au pro rata du capital investi (montant nominal et, le cas échéant, la prime d'émission) pour ces parts sociales.

23.3. Des dividendes intérimaires peuvent être distribués à tout moment, aux conditions suivantes:

(i) des comptes intérimaires sont établis par le conseil de gérance;

(ii) ces comptes intérimaires montrent que des bénéfices et autres réserves (en ce compris la prime d'émission) suffisants sont disponibles pour une distribution; étant entendu que le montant à distribuer ne peut excéder le montant des bénéfices réalisés depuis la fin du dernier exercice social dont les comptes annuels ont été approuvés, le cas échéant, augmenté des bénéfices reportés et des réserves distribuables, et réduit par les pertes reportées et les sommes à affecter à la réserve légale;

(iii) la décision de distribuer des dividendes intérimaires doit être adoptée par le conseil de gérance dans les deux (2) mois suivant la date des comptes intérimaires;

(iv) les droits des créanciers de la Société ne sont pas menacés, compte tenu des actifs de la Société; et

(v) si les dividendes intérimaires qui ont été distribués excèdent les bénéfices distribuables à la fin de l'exercice social, les associés doivent reverser l'excès à la Société.

Art. 24.

24.1. La Société peut être dissoute à tout moment, par une résolution des associés adoptée par la moitié des associés détenant les trois-quarts du capital social. Les associés nomment un ou plusieurs liquidateurs, qui n'ont pas besoin d'être associés, pour réaliser la liquidation et déterminent leur nombre, pouvoirs et rémunération. Sauf décision contraire des associés, les liquidateurs sont investis des pouvoirs les plus étendus pour réaliser les actifs et payer les dettes de la Société.

24.2. Le boni de liquidation compris dans les Actifs Désignés de Classe A, après le paiement des dettes de la Société, sera distribué aux détenteurs des Parts Sociales de Classe A proportionnellement à leur détention respective de ces parts sociales.

24.3. Pour les besoins de l'article 24.2:

(a) toutes dettes ou dépenses de la Société attribuables à, ou contractées pour les Actifs Désignés de Classe A seront considérées comme une réduction de la valeur des actifs faisant partie des Actifs Désignés de Classe A;

(b) au cas où les dettes et dépenses à appliquer pour la réduction des Actifs Désignés de Classe A sous (a) ci-dessus excèdent la valeur de cet actif, la valeur de cet actif sera considérée comme nulle pour les besoins de cet article 24.3.»

Quatrième résolution

L'Associé Unique décide de modifier le registre des associés de la Société afin de refléter les modifications ci-dessus avec pouvoir et autorité à tout gérant de la Société, tout avocat ou employé de Loyens & Loeff Luxembourg, M. Olivier Jarny ou tout employé de MAS Luxembourg afin de procéder pour le compte de la Société à l'enregistrement des modifications mentionnées ci-dessus dans le registre des associés de la Société.

Estimation des frais

Les coûts, frais, rémunérations ou charges sous quelque forme que ce soit, qui seront à la charge de la Société en raison du présent acte, sont estimés à environ EUR 1.200,- (mille deux cents euros).

Le notaire soussigné, qui comprend et parle l'anglais, déclare qu'à la demande de la partie comparante le présent acte est rédigé en anglais, suivi par une traduction française. En cas de divergences entre le texte anglais et français, la version anglaise prévaut.

Dont acte, fait et passé à Luxembourg, date qu'en tête des présentes.

Après lecture du présent document à la partie comparante, cette dernière a signé le présent acte avec le notaire.

Signé: E. DE CRÉPY et H. HELLINCKX.

Enregistré à Luxembourg A.C., le 17 décembre 2009. Relation: LAC/2009/54984. Reçu soixante-quinze euros (75,- EUR).

Le Receveur (signé): F. SANDT.

POUR COPIE CONFORME, délivrée aux fins de la publication au Mémorial.

Luxembourg, le 23 décembre 2009.

Henri HELLINCKX.

Référence de publication: 2010009486/274.

(100001695) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 6 janvier 2010.

OSS CCS III S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-1855 Luxembourg, 46A, avenue J.F. Kennedy.
R.C.S. Luxembourg B 133.546.

Le Bilan et l'affectation du résultat au 31 décembre 2007 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 04 janvier 2010.

Manacor (Luxembourg) S.A.

Gérant

Signatures

Référence de publication: 2010009737/14.

(100001565) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 6 janvier 2010.

SBRE RR Holdco S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-2212 Luxembourg, 6, place de Nancy.
R.C.S. Luxembourg B 121.105.

Les comptes annuels au 31/12/2008 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Pour la société

Signatures

Référence de publication: 2010009738/11.

(100001768) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 6 janvier 2010.

Winchester Heddon Holdco S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-2212 Luxembourg, 6, place de Nancy.
R.C.S. Luxembourg B 125.896.

Les comptes annuels au 31/12/2008 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Pour la société

Signatures

Référence de publication: 2010009739/11.

(100001762) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 6 janvier 2010.

SBRE RR Resi Prop S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-2212 Luxembourg, 6, place de Nancy.
R.C.S. Luxembourg B 121.106.

Les comptes annuels au 31/12/2008 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Pour la société

Signatures

Référence de publication: 2010009740/11.

(100001759) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 6 janvier 2010.

CSC Computer Sciences International S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Capital social: USD 4.955.987.827,00.

Siège social: L-1653 Luxembourg, 2, avenue Charles de Gaulle.
R.C.S. Luxembourg B 149.714.

In the year two thousand and nine, on the eighth of December.

Before Maître Henri Hellinckx, notary residing in Luxembourg (Grand Duchy of Luxembourg).

Was held an extraordinary general meeting (the Meeting) of the shareholder of CSC Computer Sciences International S.à r.l., a Luxembourg private limited liability company (société à responsabilité limitée) with registered office at 2, avenue Charles de Gaulle, L-1653 Luxembourg, in the process of registration with the Luxembourg Trade and Companies Register (the Company). The Company was incorporated on 18 November 2009 pursuant to a deed of Me Henri Hellinckx, notary, residing in Luxembourg (Grand Duchy of Luxembourg), not yet published in the Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations.

There appeared:

CSC Computer Sciences International Inc., a company organised under the laws of the state of Nevada, United States of America, having its registered office at 6100 Neil Road, Suite 500, Reno, Nevada 89511, United States of America,

hereby represented by Robert Steinmetzer, lawyer, professionally residing in Luxembourg, by virtue of a proxy given on 8 December 2009.

The appearing party referred to above is the current sole shareholder of the Company and is referred to hereinafter as the Shareholder.

The proxy from the appearing party, after having been initialled *ne varietur* by the proxyholder acting on behalf of the appearing party and the undersigned notary, shall remain attached to the present deed to be filed at the same time with the registration authorities.

The appearing party has requested the undersigned notary to record the following:

I. that the 19,000 (nineteen thousand) shares having a nominal value of USD 1 (one United States Dollars) each, representing the entirety of the share capital of the Company are duly represented at the Meeting;

II. that the agenda of the Meeting is worded as follows:

1. Waiver of the convening notice.

2. Increase of the share capital of the Company by an amount of USD 4,955,968,827 (four billion nine hundred fifty five million nine hundred sixty eight thousand eight hundred and twenty seven United States Dollars) so as to set the share capital of the Company at USD 4,955,987,827 (four billion nine hundred fifty five million nine hundred eighty seven thousand eight hundred and twenty seven United States Dollars) by way of the issuance of 4,955,968,827 (four billion nine hundred fifty five million nine hundred sixty eight thousand eight hundred and twenty seven) shares having a nominal value of USD 1 (one United States Dollar) each and a subscription price equal to their nominal value.

3. Intervention, subscription to and payment in full of the share capital increase specified under item 2. above by means of several contributions in kind, by the Shareholder, consisting of shares in CSC Computer Sciences Holdings S.à r.l. and in Computer Sciences Canada Inc. and of a receivable held by the Shareholder against CSC Computer Sciences Holdings S.à r.l.

4. Subsequent amendment of article 5 of the articles of association of the Company (the Articles) in order to reflect the increase of the share capital specified under items 2. and 3. above.

5. Amendment to the share register of the Company in order to reflect the above changes and grant of authority in connection thereto.

6. Miscellaneous.

III. that after deliberation the Meeting has unanimously taken the following resolutions:

First resolution

The entirety of the share capital of the Company being represented at the Meeting, the Meeting waives the convening notice, the Shareholder represented at the Meeting considering itself as duly convened and declaring having perfect knowledge of the agenda which has been communicated to it in advance.

Second resolution

The Meeting resolves to increase the share capital of the Company by an amount of USD 4,955,968,827 (four billion nine hundred fifty five million nine hundred sixty eight thousand eight hundred and twenty seven United States Dollars), in order to bring the Company's share capital from its current amount of USD 19,000 (nineteen thousand United States Dollars), represented by 19,000 (nineteen thousand) shares having a nominal value of USD 1 (one United States Dollar) each, to an amount of USD 4,955,987,827 (four billion nine hundred fifty five million nine hundred eighty seven thousand eight hundred and twenty seven United States Dollars) by the creation of 4,955,968,827 (four billion nine hundred fifty five million nine hundred sixty eight thousand eight hundred and twenty seven) new shares of the Company having a nominal value of USD 1 (one United States Dollar) each (the Newly Issued Shares).

Third resolution

The Meeting resolves to accept and record the following subscription to and full payment of the share capital increase referred to under the above second resolution as follows:

Intervention - Subscription - Payment

The Shareholder, represented as stated above, intervenes at the present Meeting and hereby declares to (i) subscribe for an aggregate of 4,955,968,827 (four billion nine hundred fifty five million nine hundred sixty eight thousand eight hundred and twenty seven) Newly Issued Shares having a nominal value of USD 1 (one United States Dollar) each, for a subscription price of USD 1 (one United States Dollar) each, and (ii) pay them up entirely by means of several contributions in kind consisting of:

- 980,617 (nine hundred eighty thousand six hundred seventeen) shares (the CSC Canada Shares) in Computer Sciences Canada Inc., a company incorporated and existing under the laws of Canada, with registered office at 555 Legget Drive Tower A, Suite 900 Kanata, Ontario K2K 2X3, Canada, and registered under number 4155181 (CSC Canada), such CSC Canada Shares having an aggregate value of USD 92,070,269 (ninety-two million seventy thousand two hundred sixty-nine United States Dollars) for the purpose of the contribution and representing 98.5 (ninety eight point five) percent of the share capital of CSC Canada;

- 3,205,091,188 (three billion two hundred five million ninety-one thousand one hundred eighty-eight) shares (the LuxCo 2 Shares) in CSC Computer Sciences Holdings S.à r.l., a Luxembourg private limited liability company (société à responsabilité limitée) having its registered office at 2, Avenue Charles de Gaulle, L-1653 Luxembourg and in the process of registration with the Luxembourg Trade and Companies Register (LuxCo 2), such LuxCo 2 Shares having an aggregate value of USD 4,790,940,080 (four billion seven hundred ninety million nine hundred forty thousand eighty United States Dollars) for the purpose of the contribution and representing 98.02 (ninety-eight point zero two) percent of the share capital of LuxCo 2; and

- a Euro denominated receivable in a United States Dollars equivalent amount of USD 72,958,478 (seventy-two million nine hundred fifty-eight thousand four hundred seventy-eight United States Dollars) (the LuxCo 2 Receivable) held by the Shareholder against LuxCo 2.

The contributions in kind of the shares and of the receivable made by the Shareholder to the Company at the occasion of the present increase of the Company's share capital are detailed in the following table:

Contributor	Company's shares subscribed (nominal value of USD 1)	Consideration	Value for the purpose of the contribution in USD
CSC Computer Sciences International Inc.	92,070,269	CSC Canada Shares	92,070,269
	4,790,940,080	LuxCo 2 Shares	4,790,940,080
	72,958,478	LuxCo 2 Receivable	72,958,478
Total	4,955,968,827	N/A	4,955,968,827

Such contributions in kind in an aggregate amount of 4,955,968,827 (four billion nine hundred fifty five million nine hundred sixty eight thousand eight hundred and twenty seven) are to be allocated to the nominal share capital account of the Company.

The value of said contribution has been certified to the undersigned notary by the balance sheet of the Shareholder, dated December 8, 2009 and signed for approval by the management of the Shareholder which show that the value for the purpose of these contributions of the shares and receivable contributed to the Company is worth at least USD 4,955,968,827 (four billion nine hundred fifty-five million nine hundred sixty-eight thousand eight hundred and twenty-seven United States Dollars).

It results also in essence from certificates dated 8 December 2009, issued by Computer Sciences International Inc. that:

- "1. the Shareholder is the owner of the shares;
2. such shares are fully paid-up;
3. the Shareholder is entitled to the shares and possesses the power to dispose of the shares;
4. the shares are not encumbered with any pledge or usufruct, there exist no right to acquire any pledge or usufruct on the shares and the shares are not subject to any attachment;
5. there exist no pre-emption rights nor any other rights by virtue of which any person may be entitled to demand that the shares be transferred to him;
6. according to the applicable law and the articles of association of the relevant company, such shares are freely transferable;
7. all formalities required under the applicable law subsequent to the contribution in kind of the shares will be effected upon this Meeting; and
8. the shares are worth at least the value indicated in the above table."

It results also in essence from a certificate dated 8 December 2009 issued by Computer Sciences International Inc. that:

- "1. the Subscriber is the owner of the Receivable;

2. the Subscriber is entitled to the Receivable and possesses the power to dispose of the Receivable;
3. the Receivable is not encumbered with any pledge or usufruct, there exist no right to acquire any pledge or usufruct on the shares and the shares are not subject to any attachment;
4. according to the Luxembourg law as well as the terms and conditions by which the Receivable is governed, such Receivable is freely transferable;
5. all formalities required in Luxembourg subsequent to the contribution in kind of the Receivable will be effected upon the extraordinary general meeting of the shareholders of the Company to be held on or around 8 December 2009 or any date thereafter;
6. the Receivable is worth at least USD 72,958,478 (seventy-two million nine hundred fifty-eight thousand four hundred seventy-eight United States Dollars)."

It result also in essence from a certificate dated 8 December 2009 issued by the Company relating to the shares and the receivable contributed to the Company in the manner described above that the shares and the receivable are worth at least the amounts as set out in the above table.

All the certificates referred to above shall be referred to as the Certificates.

The said balance sheet and the Certificates, after having been signed ne varietur by the proxyholder of the appearing party and the undersigned notary, will remain attached to the present deed in order to be registered with it.

All the shares and the receivable are forthwith at the free disposal of the Company, evidence of which has been given to the undersigned notary.

As a result of the above, the Meeting resolves to record that the share holding in the Company is as follows:

Shareholders	Shares
CSC Computer Sciences International Inc.	4,955,987,827
TOTAL	4,955,987,827

Fourth resolution

The Meeting resolves to amend article 5 of the Articles in order to reflect the above mentioned resolutions, so that it reads henceforth as follows:

" **Art. 5. Share Capital.** The Company's subscribed share capital is fixed at USD 4,955,987,827 (four billion nine hundred fifty-five million nine hundred eighty-seven thousand eight hundred and twenty-seven United States Dollars), represented by 4,955,987,827 (four billion nine hundred fifty-five million nine hundred eighty-seven thousand eight hundred and twenty-seven) shares having a nominal value of USD 1 (one United States Dollars) per share each."

Fifth resolution

The Meeting resolves to amend the share register of the Company in order to reflect the above changes and hereby empowers and authorizes any manager of the Company as well as any lawyer or employee of Allen & Overy Luxembourg or of BDO Compagnie Fiduciaire, société anonyme, to proceed on behalf of the Company to the registration of the Newly Issued Shares in the share register of the Company and to see to any formalities in connection therewith (including for the avoidance of any doubts the filing and publication of documents with relevant Luxembourg authorities).

Estimate of costs

The amount of expenses, costs, remunerations and charges in any form whatsoever, which shall be borne by the Company as a result of the present deed is estimated to be approximately EUR 6,000.- (six thousand euro).

The undersigned notary, who understands and speaks English, states herewith that on request of the above appearing party, the present deed is worded in English, followed by a French version; at the request of the same appearing party, in case of discrepancies between the English and the French text, the English version will be prevailing.

Whereof the present notarial deed is drawn in Luxembourg, on the year and day first above written.

The document having been read to the proxyholder of the appearing party, the proxyholder of the appearing party signed together with Us, the notary, the present original deed.

Suit la version française du texte qui précède:

L'an deux mille neuf, le huit décembre.

Par-devant Maître Henri Hellinckx, notaire de résidence à Luxembourg (Grand-Duché de Luxembourg).

S'est tenue une assemblée générale extraordinaire (l'Assemblée) de l'associé de CSC Computer Sciences International S.à r.l., une société à responsabilité limitée de droit luxembourgeois ayant son siège social au 2, avenue Charles de Gaulle, L-1653 Luxembourg, en cours d'immatriculation auprès du Registre de Commerce et des Sociétés de Luxembourg (la Société). La Société a été constituée le 18 novembre 2009 suivant un acte de Maître Henri Hellinckx, notaire de résidence à Luxembourg (Grand Duché de Luxembourg) non encore publié au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations C.

A comparu:

CSC Computer Sciences International Inc., une société de droit de l'Etat du Nevada, Etats-Unis d'Amérique, ayant son siège social à 6100 Neil Road, Suite 500, Reno, Nevada 89511, Etats-Unis d'Amérique;

ici représenté par Robert Steinmetzer, Avocat à la Cour, résidant à Luxembourg, en vertu d'une procuration donnée le 8 décembre 2009.

La partie comparante mentionnée ci-dessus est l'associé unique actuel de la Société et sera ci-après désignée comme l' Associé.

La procuration de la partie comparante, après avoir été paraphée ne varietur par le mandataire agissant pour le compte de la partie comparante et par le notaire instrumentaire, restera annexée au présent acte pour être soumise ensemble avec celui-ci aux formalités de l'enregistrement.

La partie comparante a requis le notaire instrumentaire d'acter ce qui suit:

I. que les 19.000 (dix-neuf mille) parts sociales d'une valeur de 1 USD (un dollar des Etats-Unis d'Amérique) chacune, représentant l'intégralité du capital social de la Société sont dûment représentées à l'Assemblée;

II. que l'ordre du jour de l'Assemblée est libellé comme suit:

1. Renonciation aux formalités de convocation.

2. Augmentation du capital social de la Société d'un montant de 4.955.968.827 USD (quatre milliards neuf cent cinquante-cinq millions neuf cent soixante-huit mille huit cent vingt-sept dollars des Etats-Unis d'Amérique) de manière à porter le capital social de la Société à 4.955.987.827 USD (quatre milliards neuf cent cinquante-cinq millions neuf cent quatre-vingt-sept mille huit cent vingt-sept dollars des Etats-Unis d'Amérique) par l'émission de 4.955.968.827 (quatre milliards neuf cent cinquante-cinq millions neuf cent soixante-huit mille huit cent vingt-sept) parts sociales ayant une valeur nominale de 1 USD (un dollar des Etats-Unis d'Amérique) chacune et un prix de souscription égal à leur valeur nominale.

3. Intervention, souscription et paiement intégral de l'augmentation de capital mentionnée sous le point 2. ci-dessus au moyen d'un apport en nature, par l'Associé, consistant en des actions détenues dans CSC Computer Sciences Holdings S.à r.l. et dans Computer Sciences Canada Inc. et d'une créance détenue par l'Associé envers CSC Computer Sciences Holdings S.à r.l.

4. Modification consécutive de l'article 5 des statuts de la Société (les Statuts) afin d'y refléter l'augmentation du capital social mentionnée sous les points 2. et 3. ci-dessus.

5. Modification du registre des parts sociales de la Société afin d'y refléter les modifications énoncées ci-dessus, avec pouvoir et autorité y relatifs.

6. Divers.

III. qu'après délibération, l'Assemblée a pris à l'unanimité les résolutions suivantes:

Première résolution

L'intégralité du capital social de la Société étant représentée à la présente Assemblée, l'Assemblée renonce aux formalités de convocation, l'Associé représenté à l'Assemblée se considérant comme dûment convoqué et déclarant avoir parfaite connaissance de l'ordre du jour qui lui a été communiqué à l'avance.

Deuxième résolution

L'Assemblée décide d'augmenter le capital social de la Société d'un montant de 4.955.968.827 USD (quatre milliards neuf cent cinquante-cinq millions neuf cent soixante-huit mille huit cent vingt-sept dollars des Etats-Unis d'Amérique) de manière à porter le capital social de la Société de son montant actuel de 19.000 USD (dix-neuf mille dollars des Etats-Unis d'Amérique), représenté par 19.000 (dix-neuf mille) parts sociales ayant une valeur nominale de 1 USD (un dollar des Etats-Unis d'Amérique) chacune, à un montant de 4.955.987.827 USD (quatre milliards neuf cent cinquante-cinq millions neuf cent quatre-vingt-sept mille huit cent vingt-sept dollars des Etats-Unis d'Amérique) via l'émission de 4.955.968.827 (quatre milliards neuf cent cinquante-cinq millions neuf cent soixante-huit mille huit cent vingt-sept) nouvelles parts sociales de la Société ayant une valeur nominale de 1 USD (un dollar des Etats-Unis d'Amérique) chacune (les Parts Sociales Nouvellement Emises).

Troisième résolution

L'Assemblée décide d'accepter et d'enregistrer la souscription suivante et la libération intégrale de l'augmentation du capital social mentionnée sous la deuxième résolution ci-dessus comme suit:

Intervention - Souscription - Libération

Le Souscripteur, représenté comme indiqué ci-dessus, intervient au présent acte et déclare (i) souscrire à l'intégralité des 4.955.968.827 (quatre milliards neuf cent cinquante-cinq millions neuf cent soixante-huit mille huit cent vingt-sept) Parts Sociales Nouvellement Emises d'une valeur nominale de 1 USD (un dollar des Etats-Unis d'Amérique) chacune, pour un prix de souscription de 1 USD (un dollar des Etats-Unis d'Amérique) chacune, et (ii) les libérer entièrement au moyen de plusieurs apports en nature consistant en:

- 980.617 (neuf cent quatre-vingt mille six cent dix-sept) actions (les Actions de CSC Canada) de Computer Sciences Canada Inc., une société constituée et existant sous le droit du Canada, ayant son siège social au 555 Legget Drive Tower

A, Suite 900 Kanata, Ontario K2K 2X3, Canada, et immatriculée sous le numéro 4155181 (CSC Canada), lesdites Actions de CSC Canada ayant une valeur totale de 92.070.269 USD (quatre-vingt-douze millions soixante-dix mille deux cent soixante-neuf dollars des Etats-Unis d'Amérique) pour les besoins de l'apport et représentant 98,5 (quatre-vingt-dix-huit virgule cinq) pour cent du capital social de CSC Canada;

- 3.205.091.188 (trois milliards deux cent cinq millions quatre-vingt-onze mille cent quatre-vingt-huit) parts sociales (les Parts Sociales de LuxCo 2) de CSC Computer Sciences Holdings S.à r.l., une société à responsabilité limitée de droit luxembourgeois ayant son siège social au 2, avenue Charles de Gaulle, L-1653 Luxembourg, en cours d'immatriculation auprès du Registre de Commerce et des Sociétés de Luxembourg (LuxCo 2), lesdites Parts Sociales de LuxCo 2 ayant une valeur totale de 4.790.940.080 USD (quatre milliards sept cent quatre-vingt-dix millions neuf cent quarante mille quatre-vingt dollars des Etats-Unis d'Amérique) pour les besoins de l'apport et représentant 98,02 (quatre-vingt-dix-huit virgule zéro deux) pour cent du capital social de LuxCo 2; et

- une créance exprimée en euro d'un montant équivalent en dollars des Etats-Unis d'Amérique à 72.958.478 USD (soixante-douze millions neuf cent cinquante-huit mille quatre cent soixante-dix-huit dollars des Etats-Unis d'Amérique) (la Créance de LuxCo 2) détenue par l'Associé envers LuxCo 2.

Les apports en nature d'actions et de créance faits par l'Associé à la Société à l'occasion de la présente augmentation du capital social de la Société sont détaillés dans le tableau suivant:

Apporteur	Parts sociales souscrites de la Société (valeur nominale de 1 USD)	Apport	Valeur pour les besoins de l'apport en USD
CSC Computer Sciences International Inc. . . .	92.070.269	Actions de CSC Canada	92.070.269
	4.790.940.080	Parts Sociales de LuxCo 2 . . .	4.790.940.080
	72.958.478	Créance de LuxCo 2	72.958.478
Total	4.955.968.827	N/A	4.955.968.827

Lesdits apports en nature, d'un montant total de 4.955.968.827 USD (quatre milliards neuf cent cinquante-cinq millions neuf cent soixante-huit mille huit cent vingt-sept dollars des Etats-Unis d'Amérique) devront être alloués au compte du capital social nominal de la Société.

La valeur dudit apport en nature a été attestée au notaire instrumentaire au moyen du bilan de l'Associé à la date du 8 décembre 2009, signé pour approbation par l'organe de direction de l'Associé qui indique que la valeur pour les besoins de ces apports en nature d'actions et de créance apportées à la Société équivaut au moins à 4.955.968.827 USD (quatre milliards neuf cent cinquante-cinq millions neuf cent soixante-huit mille huit cent vingt-sept dollars des Etats-Unis d'Amérique).

Il résulte également en essence de certificats datés du 8 décembre 2009 émis par Computer Sciences International Inc. que:

- "1. l'Associé est propriétaire des actions;
2. lesdites actions ont été entièrement libérées;
3. l'Associé peut prétendre auxdites actions et possède le pouvoir de disposer des actions;
4. lesdites actions ne font pas l'objet d'un gage ou d'un droit de jouissance, il n'existe aucun droit d'acquérir un droit de gage ou de jouissance sur les actions et les actions ne font l'objet d'aucune saisie;
5. il n'existe aucun droit de préemption ni autre droit en vertu desquels une personne quelconque pourrait avoir le droit de se voir attribuer les actions;
6. conformément à la loi applicable et aux statuts de la société concernée, lesdites actions sont librement cessibles;
7. toutes les formalités requises en vertu de la loi applicable à la suite de cet apport en nature des actions seront effectuées à l'issue de la présente Assemblée; et
8. les actions sont estimées à au moins la valeur indiquée dans le tableau ci-dessus."

Il résulte en outre d'un certificat émis le 8 décembre 2009 par Computer Sciences International Inc. que:

- "1. le Souscripteur est propriétaire de la Créance;
2. le Souscripteur peut prétendre à ladite Créance et possède le pouvoir d'en disposer;
3. ladite Créance ne fait pas l'objet d'un gage ou d'un droit de jouissance, il n'existe aucun droit de gage ou droit de jouissance sur la Créance et la Créance ne fait l'objet d'aucune saisie;
4. conformément à la loi luxembourgeoise et aux dispositions contractuelles par lesquelles la Créance est régie, ladite Créance est librement cessible;
5. toutes les formalités requises à Luxembourg à la suite de cet apport en nature de la Créance seront effectuées à l'issue de l'assemblée générale extraordinaire des associés de la Société devant avoir lieu le 8 décembre 2009 ou aux alentours de cette date; et

6. la Créance est estimée à au moins 72.958.478 USD (soixante-douze millions neuf cent cinquante-huit mille quatre cent soixante-dix-huit dollars des Etats-Unis d'Amérique)."

Il résulte en outre de certificats émis par la Société en date du 8 décembre 2009 émis par la Société en relation avec les actions, les parts sociales et la créance apportées à la Société de la manière décrite ci-dessus que les actions, les parts sociales et la créance ont une valeur au moins équivalente aux montants indiqués dans le tableau ci-dessus.

Tous les certificats auxquels il est fait référence ci-dessus sont dénommés les Certificats.

Lesdits bilans et lesdits Certificats, après avoir été signés ne varient par le mandataire de la partie comparante et par le notaire instrumentaire, resteront annexés au présent acte pour être soumis avec lui aux formalités de l'enregistrement.

Toutes les actions, les parts sociales et la créance sont par conséquent à la libre disposition de la Société, ainsi qu'il en a été attesté au notaire instrumentaire.

Par conséquent, l'Assemblée décide d'acter que l'actionariat de la Société est le suivant:

ASSOCIÉS	PARTS SOCIALES
CSC Computer Sciences International Inc.	4.955.987.827
TOTAL	4.955.987.827

Quatrième résolution

L'Assemblée décide de modifier l'article 5 des Statuts afin d'y refléter les résolutions ci-dessus, de sorte qu'il aura désormais la teneur suivante:

" **Art. 5. Capital social.** Le capital social souscrit de la Société est fixé à 4.955.987.827 USD (quatre milliards neuf cent cinquante-cinq millions neuf cent quatre-vingt-sept mille huit cent vingt-sept dollars des Etats-Unis d'Amérique) représenté par 4.955.987.827 (quatre milliards neuf cent cinquante-cinq millions neuf cent quatre-vingt-sept mille huit cent vingt-sept) parts sociales ayant une valeur nominale de 1 USD (un dollar des Etats-Unis d'Amérique) chacune."

Cinquième résolution

L'Assemblée décide de modifier le registre des parts sociales de la Société afin d'y refléter les modifications qui précèdent, et donne pouvoir et autorité à tout gérant de la Société et à tout avocat ou employé de Allen & Overy Luxembourg ou de BDO Compagnie Fiduciaire, société anonyme, afin de procéder pour le compte de la Société à l'inscription des Parts Sociales Nouvellement Emises dans le registre des parts sociales de la Société, et d'accomplir toute formalité y relative (en ce compris, afin d'éviter tout doute, le dépôt et la publications de documents auprès des autorités luxembourgeoises compétentes).

Estimation des frais

Le montant total des dépenses, frais, rémunérations et charges, de toute forme, qui seront supportés par la Société en conséquence du présent acte est estimé à environ EUR 6,000.- (six thousand euro).

Le notaire soussigné qui comprend et parle l'anglais, déclare qu'à la requête de la partie comparante, le présent acte est établi en anglais, suivi d'une version française. A la requête de cette même partie comparante, et en cas de divergences entre la version anglaise et française, la version anglaise prévaut.

Dont acte, fait et passé à Luxembourg, date qu'en tête des présentes.

Et après lecture faite et interprétation donnée au mandataire de la partie comparante, ledit mandataire a signé le présent acte original avec Nous, le notaire.

Signé: R. STEINMETZER et H. HELLINCKX.

Enregistré à Luxembourg A.C., le 17 décembre 2009. Relation: LAC/2009/54988. Reçu soixante-quinze euros (75,- EUR).

Le Receveur (signé): F. SANDT.

POUR COPIE CONFORME, délivrée aux fins de la publication au Mémorial.

Luxembourg, le 23 décembre 2009.

Henri HELLINCKX.

Référence de publication: 2010009482/327.

(100001675) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 6 janvier 2010.

Delyard S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-4963 Clemency, 14, rue Basse.

R.C.S. Luxembourg B 74.502.

Les comptes annuels au 31/12/2008 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Référence de publication: 2010009831/9.

(100001922) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 6 janvier 2010.

SBRE RR Retail Prop S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-2212 Luxembourg, 6, place de Nancy.
R.C.S. Luxembourg B 121.108.

Les comptes annuels au 31/12/2008 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Pour la société
Signatures

Référence de publication: 2010009741/11.

(100001757) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 6 janvier 2010.

SBRE RR Commercial Prop S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-2212 Luxembourg, 6, place de Nancy.
R.C.S. Luxembourg B 121.110.

Les comptes annuels au 31/12/2008 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Pour la société
Signatures

Référence de publication: 2010009742/11.

(100001755) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 6 janvier 2010.

Leadership Institute GmbH, Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-8613 Pratz, 13, rue de Folschette.
R.C.S. Luxembourg B 140.386.

Les comptes annuels au 31 décembre 2008 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Pour la société
Signature

Référence de publication: 2010009746/11.

(100001810) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 6 janvier 2010.

KPI Residential Property 19 S.à.r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-2721 Luxembourg, 4, rue Alphonse Weicker.
R.C.S. Luxembourg B 116.325.

Les comptes annuels au 31 décembre 2008 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Pour la société
Signatures

Référence de publication: 2010009747/11.

(100001800) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 6 janvier 2010.

Isabeau S.A., Société Anonyme Holding.

Siège social: L-2763 Luxembourg, 12, rue Sainte Zithe.
R.C.S. Luxembourg B 43.184.

Les comptes annuels au 31 décembre 2006 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

Référence de publication: 2010009755/10.

(100001914) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 6 janvier 2010.
